BI-HEBDOMADAIRE D'INFORMATION ET D'ACTION SOCIALE PARAISSANT AU CONGO-BRAZZAVILLE

LA SEMAINE AFRICAINE

67ème année

www.lasemaineafricaine.net

N° 3992 du Vendredi 14 Août 2020 - 67e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -
- CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro -Tél.: (+ 242) 06 579.39.75 - 04.105.20.77 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

OWANDO

Mgr Victor Abagna Mossa institué archevêque

(P.9)

60è ANNIVERSAIRE DE L'INDÉPENDANCE

Hommage aux auteurs de l'hymne national

(P.3)

SOIXANTE ANS D'INDEPENDANCE EN SPORTS

Entre fierté et déceptions

(P.16)

Editorial

60 ans et toutes ses dents ?

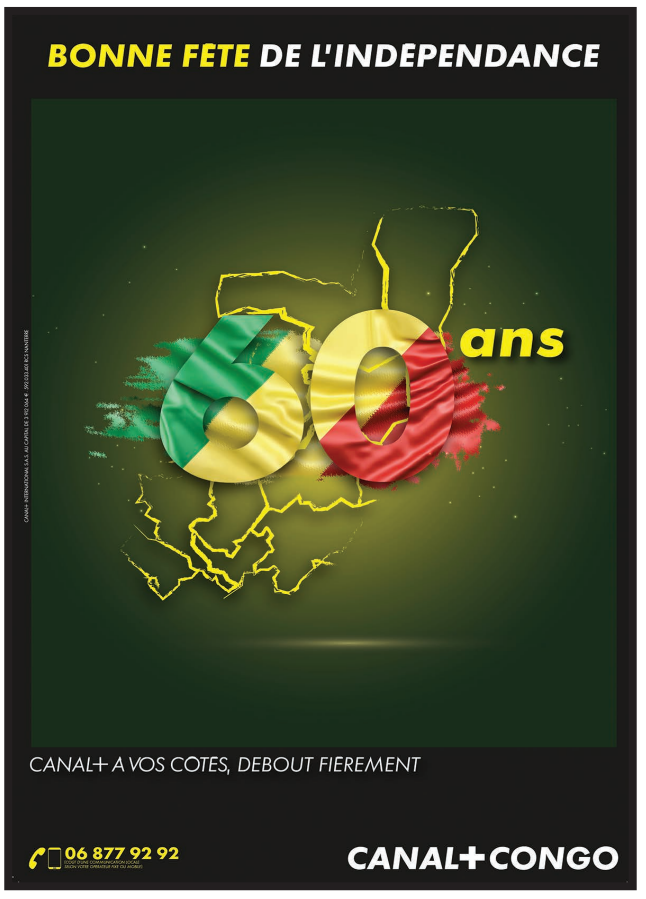

Maître Léole Marcelle KOMBO
Notaire à Pointe-Noire
73, Avenue Barthélémy Boganda, en diagonale de la Clinique
Les Oliviers, 1er étage d'un immeuble R+2, Centre-ville, B.P.: 1718
Pointe-Noire, République du Congo

ANNONCE LEGALE DE CONSTITUTION DE LA SOCIETE KODAS INTEGRITE SAS

Suivant acte déposé au rang des minutes de Maître Léole Marcelle KOMBO, Notaire, en date du 24 Juin 2020, enregistré à Pointe-Noire, aux domaines et timbres le 30 Juin 2020, sous le folio 113/7 N° 188, il a été constitué une Société par Actions Simplifiée, en République du Congo, dont les caractéristiques sont les suivantes:

Dénomination: KODAS INTEGRITE;

Forme: Société par Actions Simplifiée;

Capital: Cinq millions (5 000 000) de francs CFA, divisé en cinq cents (500) parts de dix mille (10 000);

Siège social: Rue Bikondo, quartier Mpita, B.P.: 1479, Pointe-Noire, République du Congo;

Objet: La société a pour objet, en République du Congo:
- Inspection CND-LEVAGE-SOUDAGE & FORMATIONS;

- Inspection corrosion interne-protection cathodique-revêtement;

- Inspection API & ESP;

- Travaux d'intégrité.

Durée: Quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de son immatriculation au RCCM;

Gérant: Monsieur GUIMBI Chadly Gray ;

RCCM: CG-PNR-01-2020-B16-00010.

Pour insertion légale,
Maître Léole Marcelle KOMBO.

Maître Léole Marcelle KOMBO
Notaire à Pointe-Noire
73, Avenue Barthélémy Boganda, en diagonale de la Clinique
Les Oliviers
1er étage d'un immeuble R+2, Centre-ville, B.P.: 1718
Pointe-Noire, République du Congo

ANNONCE LEGALE SOCIETE ARLY SERVICES SARL

Société à Responsabilité Limitée au capital de F CFA: 1.000.000.
Siège social: Ex-STPN-Zone industrielle
Pointe-Noire, République du Congo.
RCCM: CG/PNR/10 B 1569

CESSION DE PARTS SOCIALES

Suivant acte reçu par Maître Léole Marcelle KOMBO, Notaire, en date du 22 Juillet 2020, enregistré à Pointe-Noire, aux domaines et timbres le 05 Août 2020, sous le folio 151/3 N° 243, les associés de la société ARLY SERVICES ont constaté et approuvé les cessions de parts intervenues entre certains associés et des tiers en date du 22 Juillet 2020.

Ils ont ainsi accepté l'entrée des nouveaux associés.

Dépôt légal: Greffe du Tribunal de Commerce sous le dépôt no 20 DA 407 du 06 Août 2020 et mention modificative a été portée au RCCM, à la même date, sous le numéro M2/20-602.

Pour insertion légale,
Maître Léole Marcelle KOMBO.

IN MEMORIAM

19 août 1988 - 19 août 2020

Trente-deux ans déjà, disparaissait notre «papa, papy» Théodore MIERE.
Le vide est toujours là. Tu nous manques.
Les sentiments restent gravés dans nos cœurs et les souvenirs dans nos mémoires.
Ton énergie et ton amour demeurent en nous.
Fiers de t'avoir eu comme père et merci de continuer à veiller sur nous, avec maman désormais.
Puissions-nous continuer à être fidèles à vos valeurs et principes.
Puisque nous vivons, vous vivez avec nous.
Ce 19 août 1988, naquit Théodorine Annoncia MIERE. Cette dernière vous a donné un arrière-petit-fils Théodoret Odilon, né un19 août également.
Nous rendons grâce à Dieu et joyeux anniversaire à la mère et à l'enfant.
«Pour que ton chemin soit connu sur la terre, ton salut parmi toutes les nations» (Ps 66)
«Le juste fleurira comme le palmier et comme le cèdre du Liban, il étendra sa ramure» (Ps 92)
A cette occasion, des messes seront dites en France et au Congo.

Famille MIERE

Maître Léole Marcelle KOMBO
Notaire à Pointe-Noire
73, Avenue Barthélémy Boganda, en diagonale de la Clinique Les Oliviers
1er étage d'un immeuble R+2, Centre-ville, B.P.: 1718
Pointe-Noire, République du Congo

ANNONCE LEGALE SOCIETE TRANSPORT JEANNOT CONGO

Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle au capital
de F. CFA: 1.000.000.
Siège social: 1023, Avenue Marien NGOUABI, quartier Mouyondzi, Bord-bord
Centre-ville, Pointe-Noire, République du Congo. RCCM.: CG/PNR/14 B 776

CESSIONS DE PARTS - TRANSFORMATION DE LA SOCIETE

Suivant acte reçu par Maître Léole Marcelle KOMBO, Notaire, en date du 04 Août 2020, enregistré à Pointe-Noire, aux domaines et timbres le 05 Août 2020, sous le folio 130/1 N° 633, l'associé unique de la société TRANSPORT JEANNOT CONGO a décidé ce qui suit:

Cession de parts: L'associé unique a pris acte des cessions de parts intervenues entre lui et les tiers en date du 04 Août 2020.

Transformation de la société: la société TRANSPORT JEANNOT CONGO, ancienne Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle, devient une Société à Responsabilité Limitée.

Dépôt légal: Greffe du Tribunal de Commerce sous le dépôt n° 20 DA 406 et mention modificative a été portée au RCCM, à la même date, sous le numéro M2/20-601.

Pour insertion légale,
Maître Léole Marcelle KOMBO.

LA SEMAINE AFRICAINE

Bihebdomadaire d'information générale, d'action sociale et d'opinion, s'inspirant de la Doctrine Sociale de l'Eglise Catholique
Siège: Bd. Lyautey (en face du CHU)

Journal édité par la Commission Episcopale des Moyens de Communication Sociale.
B.P. 2080 - BRAZZAVILLE -

Président:
Mgr Miguel Angel OLAVERRI,
Evêque de Pointe-Noire

Vice-Président
Mgr Anatole MILANDOU
Archevêque de Brazzaville

Directeur de Publication / Rédacteur en chef:
Albert S. MIANZOUKOUTA
Rédacteurs en chef adjoints:
Véran Carrhol YANGA (Secrétaire de rédaction)
Tel: (242) 06.668.24.72 / 01 116 63 33

Aristide Ghislain NGOUMA
(Responsable page internationale)
Tel: (242) 05 500 77 77/ 06 610 77 77

Cyr Armel YABBAT NGO
(Responsable pages nationales)
Tel : (242) 05 500 77 68 / 06 661 98 43

Infographisme:
Atelier: La Semaine Africaine
Service Commercial:
Brazzaville:
Tél.: 06.889.98.99 / 05.528.03.94
Pointe-Noire:
Direction: Tel:05 557.02.03 / 06 985.41.79

Service commercial: 05 553 16 93 / 06 671 44 05

E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr
Site Internet:
www.lasemaineafricaine.net

60è ANNIVERSAIRE DE L'INDÉPENDANCE

Hommage aux auteurs de l'hymne national

Les auteurs de l'hymne national ''La Congolaise'' sont à la fois connus et méconnus des Congolais. Cette année marquant le 60è anniversaire de l'Indépendance du Congo est l'occasion idéale pour reparler d'eux, et évoquer le contexte historique dans lequel l'hymne national a vu le jour.

C'est Joseph Spadilière, Jean Royer, des compositeurs, et Jacques Tondra (de nationalité française) et Georges Kibanghi (de nationalité congolaise) qui furent les co-auteurs des paroles. Tous sont décédés. Le dernier a quitté ce monde est Jacques Tondra, en février 2014, en France.

''La Congolaise'', c'est le chant national officiel. Il est un chant patriotique qui incarne l'union de tous les enfants et citoyens du Congo-Brazzaville, vu son sombre passé. Elle a été adoptée par la loi constitutionnelle n° 10 du 21 novembre 1959, date à laquelle l'abbé Fulbert Youlou est élu Président de la République. Le refrain de cet hymne national intègre la devise qui s'articule autour de l'unité-travail-progrès. Il a quatre strophes dont l'une constitue un refrain.

La naissance de la Congolaise, affirme l'historien Célestin-Désiré Niama dans un bref aperçu historique sur l'hymne national *«n'est pas un fait du hasard. Sa présence fut pour les optimistes un éveil de conscience dans l'esprit des hommes politiques. Elle leur a permis d'intérioriser le refrain de ses paroles, pourtant combien moralisantes et constructives pour l'avenir de la République du Congo afin d'éviter les déviances qui l'ont conduite à des guerres civiles, purement meurtrières. La Congolaise est née pour mettre fin aux différends de chaque communauté morale. Parce que, avant sa naissance, le pays sous la colonisation fut un théâtre du désordre sanglant, notamment la première guerre civile du 2 janvier 1956 et celle du 15 février 1959.»*

Ces deux épisodes aussi sombres, poursuit-il, *«ont teinté le Congo de sang, dans la violence, la barbarie. A cette époque, donc avant l'indépendance, vivre en communauté entre les ethnies congolaises fut une chose impossible à cause de la vie politique teintée de l'instinct grégaire du tribalisme, et du régionalisme. Les Congolais ne pouvaient plus vivre dans la diversité, dans l'unité et dans la paix. Parce que le tribalisme ou l'ethnocentrisme fut un catalyseur de la société congolaise. L'union nationale était devenue une imagination, malgré le référendum et la naissance de la République, le 28 novembre 1958 ».*

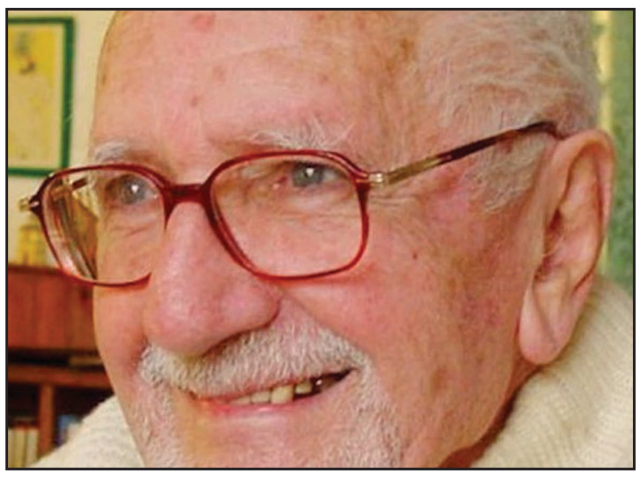

...Jacques Tondra, deux des quatre auteurs de l'hymne national.

Le constat du désordre causé par ces deux guerres civiles, qui illustrèrent l'impossibilité de l'union nationale et de la paix, explique l'historien Niama, «poussa l'abbé Fulbert Youlou, grand homme politique qui représenta la partie Sud et Jacques Opangault, la partie septentrionale du pays, à penser qu'il était temps de réconcilier les filles et fils du Congo, peu importe leurs divergences ethniques. Ce qui permet à l'abbé Fulbert Youlou, devenu Vice-Président du Conseil en lieu et place de Jacques Opangault, très vite d'ailleurs, d'adopter par la loi constitutionnelle n° 10 du 21 novembre 1959, l'hymne national ''La Congolaise'', qui a vu le jour au même moment que la proclamation de la République du Congo et ses symboles ».

Mais il importe, pour les besoins d'histoire, de dire que l'hymne national ''La Congolaise'' était en pleine compétition avec un autre chant appelé ''Allons Congo'', l'hymne concourant, battu par ''La Congolaise'' au cours d'un vote à l'Assemblée nationale (9 voix contre 44), était l'œuvre de deux Européens, Jo Noves et Stéphane May. La particularité de ''La Congolaise'', c'est qu'elle suscite une communion des hommes vers des actions communes pour un développement durable. Son objectif, à cette époque, a permis de tourner la page sombre de l'histoire à travers les guerres civiles qu'a connues le Congo. L'hymne national a une importance capitale dans la vie des hommes.

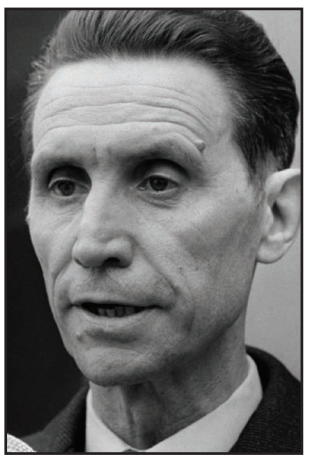

Jean Royer...

«L'hymne traduit la manière dont les ressortissants d'un même Etat se présentent à eux-mêmes et au reste du monde. Il est un chant qui conscientise les âmes d'un peuple. Et met fin à l'obscurantisme du passé pour apporter de la lumière au sein d'une République. Sur le plan sémiologique, l'hymne représente un signe, il participe de la construction et de l'expression au mythe de l'Etat moderne. Sa dimension symbolique et référentielle est incontestable. Mais nombreux des Congolais ne l'ont pas compris», affirme Bienvenu Boudimbou, auteur de: "Regard critique sur les hymnes nationaux des pays d'Afrique noirs francophones».

L'hymne national ''La Congolaise'' devrait être au-dessus de toute chose, parce qu'il constitue l'incarnation du bien et de la vertu. Il permet aux Congolais, à travers son fond et sa forme, de comprendre que le sujet pensant n'est pas la seule réalité existante.

''La Congolaise'' a été restaurée par la Conférence nationale souveraine en 1991, 23 ans après son abolition. Il avait été remplacé le 31 décembre 1969 par ''Les Trois glorieuses''.

Alain-Patrick MASSAMBA

Editorial

60 ans et toutes ses dents ?

Nous y voilà: notre pays célèbre ses 60 ans d'indépendance. L'âge est vénérable et notre Histoire jalonnée de beaucoup d'événements, pas toujours heureux. L'année dernière, nous nous interrogions déjà sur le sens de cette indépendance octroyée: indépendants de quoi, de qui, alors que nous ne sommes toujours pas capables de fabriquer notre aiguille? Et que nous ne produisons pas à suffisance sur nos terres de quoi nous nourrir?

Notre parcours en soixante ans n'offre pas beaucoup d'aspérités sur lesquelles arrêter notre regard. Nous sommes indépendants depuis 60 ans, mais c'est comme si nous l'étions d'hier. Nous sommes toujours, au plan économique, les accros aux sollicitations et aux quémandes. Nous sommes toujours aussi fragiles au plan social. Et la notion de citoyen, hier scandée dans l'espérance en des lendemains qui chantent, est toujours brume et suspicion.

Dans les travées de l'opposition, on moque une souveraineté titubante, à géométries variables. Mais, même à demi-mots dans la majorité, la conviction n'est pas peu assise qu'il nous manque effectivement quelque chose pour *«faire indépendants».* Que toutes nos tentatives, hier avec le bloc communiste pour mieux contrer le colonisateur et ses visées capitalistes, ne nous ont pas installés sur la voie de la conviction et de la rigueur patriotiques. On dilapide parce que nos ressources ne sont pas considérées comme nationales.

Nous avons passé nos soixante ans à nous préoccuper de confort et de quant-à-soi. Aucune affirmation de cette souveraineté qui faisait rêver nos pères à un drapeau respecté, à une monnaie forte, colonne vertébrale de notre développement, en des cadres nationaux préoccupés du seul bien-être des Congolais, d'une vigilance jalouse aux frontières, d'une honnêteté capable de maintenir toujours à flot l'état de nos finances. Rien. Nous sommes mal classés dans les tableaux de vertu…

Nos pères disaient – ils l'écrivaient aussi de temps à autre dans La Semaine Africaine, vieille de 8 ans de plus que notre indépendance – que celle-ci serait synonyme du soleil qui se levait pour dissiper les brumes de la soumission. Ils espéraient que nous serions désormais nos propres maîtres pour notre bien. Et que vert, jaune et rouge, les trois couleurs de notre reconnaissance à l'international seraient pour renforcer notre identité et notre appartenance communes à une seule nation; notre respectabilité.

Sur ce dernier aspect, il peut s'en trouver pour objecter et trouver des traits, circonstances atténuantes d'un condamné. Mais la réalité qui nous est dépeinte ne sort pas du cadre de la médiocrité ambiante. Soixante ans d'indépendance, soixante ans d'évolution à rebours, soixante ans de souffrances auto-infligées. Hier, c'est à coups de fouets que nos grands-parents produisaient du caoutchouc pour le colon.

Aujourd'hui, sans contrainte même morale, c'est à coups d'indifférence que nous voyons nos frères et sœurs mourir à l'hôpital. Nous sommes nombreux à ne pas avoir connu la réalité d'hier, mais nous sommes nombreux aussi à ne pas connaître la réalité qui devait être. A désespérer de la voir. Soixante ans, oui mais avec ou sans dents pour mordre dans le développement?

Albert S. MIANZOUKOUTA

COMMUNE DE BRAZZAVILLE

Dieudonné Bantsimba plaide pour l'équité territoriale

Président du conseil départemental et municipal de Brazzaville, depuis le 22 mai dernier, Dieudonné Bantsimba a effectué du 5 au 7 août 2020 des descentes de prise de contact dans les différents arrondissements de la ville-capitale. Notamment Madibou, Mfilou-Ngamaba, Bacongo, Poto-Poto, Ouenzé, Talangaï et Djiri. Ces rencontres citoyennes lui ont permis d'avoir un échange fructueux avec les chefs de quartiers et de blocs. L'occasion était toute indiquée pour le premier citoyen de la commune de Brazzaville d'appeler les administrateurs-maires à s'impliquer dans la gestion de la cité et de participer à l'action municipale.

Il a indiqué que le Conseil a adopté un programme dans lequel chaque arrondissement est pris en compte. Il milite pour l'équité territoriale et en appelle à la cohésion sociale.

Dans ces descentes, le maire de Brazzaville était accompagné de ses principaux collaborateurs et des membres du bureau exécutif du Conseil départemental et municipal.

Partout où il est passé, le message a été le même: *«Nous sommes venus ici pour vous demander votre application dans la gestion de la cité, de participer à l'amélioration de notre environnement.»*

Les doléances exprimées par les administrateurs–maires se résument en termes d'érosions, insécurité, insuffisance d'infrastructures, formation des ressources humaines, dégradation des rues, insalubrité. A ces doléances, le président du Conseil départemental et municipal a indiqué qu'il a pris acte: *«Rassurez-vous que nous avons pris acte de vos doléances. Nous allons les examiner en tenant compte de nos moyens».*

Le premier citoyen de la commune de Brazzaville a rappelé que le Conseil municipal a adopté un programme dans lequel chaque arrondissement est pris en compte et il a énuméré quelques axes dudit programme: assainissement de la ville avec le curage des collecteurs, lutte contre les érosions et l'ensablement des voiries, ramassage permanent des déchets solides, réhabilitation des voiries urbaines, achèvement de certains travaux de voiries, pavage de quelques rues, aménagement des marchés domaniaux, réalisation de daleaux dans certains quartiers enclavés, amélioration des transports urbains, éclairage public pour enrayer les problèmes d'insécurité.

Dieudonné Bantsimba (à g.) et Jacques Elion, l'administrateur-maire de Poto-Poto

Au niveau de l'arrondissement 8 Madibou, il est prévu le reprofilage des voies en terre et le pavage de deux routes, à savoir: celle de Mbouono et celle qui part du marché Madibou à Kimpouomo. L'aménagement du marché de Mayanga et l'éclairage public de cette localité sont également prévus.

A propos de Bacongo, le 2e arrondissement, le collecteur Zanga dia bangombé est actuellement en plein curage.

A Poto-Poto, le 3e arrondissement, il y aura le curage du collecteur Madoukou, au niveau de l'avenue du 5 Février, le reprofilage de certaines routes en terre, l'aménagement des marchés Poto-Poto 1 et 2, le pavage de quelques routes, ainsi que la réhabilitation du siège de l'arrondissement, ce avec le concours de l'Association internationale des maires francophones.

A Ouenzé, le 5e arrondissement, il est prévu la réhabilitation du siège de l'arrondissement, le curage du collecteur de la rue Bangangoulou.

Au niveau de Talangaï, le 6e arrondissement, il est annoncé le pavage de deux à trois rues dont les dossiers font actuellement l'objet d'études. Il y a également le reprofilage des routes en terre et l'aménagement de quelques marchés domaniaux, ainsi que le démarrage du curage des caniveaux dans certaines ruelles.

S'agissant de Mfilou-Ngamaba, le 7e arrondissement, la réalisation des grands chantiers de voiries urbaines est en cours. Il s'agit de la route qui part du rond-point la Frontière à la mairie de Mfilou-Ngamaba, du tronçon rond-point Mouhoumi-Mairie de Mfilou, du pavage de certaines voiries autour de l'Hôpital sino-congolais.

Trois autres rues ainsi que le tronçon situé entre la gare PK Mfilou et la Mairie seront également pavés.

A Djiri, le 9e arrondissement, *«les pourparlers sont en cours avec les services des Forces armées congolaises et ceux du ministère en charge de l'Economie forestière pour endiguer le phénomène des érosions»*, a indiqué le président du Conseil départemental et municipal.

Djiri bénéficiera également du reprofilage de quelques routes en terre, du pavage de quelques voiries et de l'aménagement de deux marchés.

S'adressant aux chefs de quartiers et de blocs, Dieudonné Bantsimba a demandé à ces derniers d'être vigilants et d'assurer le relai des autorités publiques, à travers la lutte contre les nuisances sonores, la préservation des espaces publics, la création des conditions de cohésion sociale, la participation active à l'opération de salubrité du premier samedi de chaque mois, l'interdiction des réunions politiques à tous ceux qui n'ont pas obtenu l'autorisation, la lutter contre l'occupation anarchique du domaine public.

Il leur est aussi demandé de sensibiliser la population sur les mesures barrières contre la COVID-19, interdire les grands rassemblements dans les quartiers. *«Ne soyez pas de simples spectateurs, mais des acteurs. Nous sommes dans des quartiers cosmopolites, les chefs de quartiers doivent favoriser la cohésion sociale»*, a fortement insisté le maire de Brazzaville.

Pour Dieudonné Bantsimba, aucun arrondissement ne sera défavorisé. Il milite pour l'équité territoriale.

De très bonnes intentions, dont on attend la réalisation !

Pascal Azad DOKO

TERRAINS À VENDRE

1-80m x 40m à Kintélé Fleuve, proche de l'université.
2- 40m x 20m à Kintélé Fleuve, proche de l'université.
3- 3- 23m x 31m à Kintélé village à 80m du goudron.
4- 4- 20m x 10m à Djiri Manianga, proche du pont.

Pour toutes les informations y relatives contactez le 06 666 27 18 – whatsap 05 572 33 87

Fonds des Nations Unies pour la Population
Représentation en République du Congo

Avis de Consultation

Intitulé du poste:Consultant national, chargé de l'édition et la préparation de la publication du rapport sur le système de collecte des statistiques administratives et de routine sur les VBG en République du Congo
Nombre de poste: 01
Niveau (grade): Selon la grille en vigueur du Système des Nations Unies au Congo, Individual Contract SB-4/4
Consultation: n° 006
Localités: Brazzaville avec possible déplacements à l'interieur du pays
Temps Plein/Partiel: Plein temps
Durée Déterminée / Temporaire: 14 semaines de Consultation
Date Limite de dépôt: 31 Août 2020

Scope of work: *(Description of services, activities, or outputs)*	Contexte: Le Consultant retenu aura ainsi pour tâches spécifiques de : 1. Procéder à : • l'étude et révision générale du rapport initial; • Rubriquage et titrages dans le respect du plan établi; 2. Réaliser le rewriting et/ou proposer des reformulations dans le respect des contenus existants et à la mise en exergue des données clés au sein des chapitres; 3. Elaborer les synthèses de fin de chapitre présentant les principales informations à retenir, les chiffres-clés ; 4. Procéder à la mise en page du document, dans les limites du logiciel Word, en cohérence avec la charte graphique UNFPA ; 5. Veiller à une harmonisation visuelle des tableaux et autres graphiques, dans la mesure du possible (selon les données accessibles dans le fichier fourni) ; 6. Suggérer une illustration photographique (hors achat d'images libres de droits) dans la mesure du possible, avec des images photothèque UNFPA ; 7. Créer un visuel de couverture ; 8. Préparer le document pour l'impression et la diffusion par voie électronique (mail et web).
Duration and working schedule:	La durée de la Consultation est de 14 semaines, à réaliser avant la fin de l'année 2020. La date de démarrage de la mission sera déterminée à la fin du processus de recrutement.
Place where services are to be delivered:	Brazzaville
Delivery dates and how work will be delivered (e.g. electronic, hard copy etc.):	• Le principal livrable est le document du rapport édité, sous un format publiable en support papier et électronique (mail et web).
Monitoring and progress control, including reporting requirements, periodicity format and deadline:	• 21 juillet au 10 août 2020: recrutement consultant national ; • 16 aout au 16 septembre: éditing du rapport du consultant; rapport édité, disponible pour envoie à l'imprimerie; • 17 septembre au 17 octobre 2020 : Rapport sous imprimerie; • 25 novembre: Diffusion du rapport. Rapport présenté et publiquement diffusé.
Supervisory arrangements:	Le Consultant sera placé sous la supervision directe de l'Assistant Représentant également en charge des questions de population et développement et travaillera en étroite collaboration avec la Directrice du Partenariat Bilatéral et Multilatéral, Direction Générale du Partenariat au Développement (Ministère en charge de la statistique).
Required expertise, qualifications and competencies, including language requirements:	Le Consultant national doit avoir les compétences et qualifications suivantes : • niveau bac + 5 de préférence en sciences de la communication ou équivalences ; • une expérience avérée en élaboration de concepts, conception et rédaction multimédia (print, vidéo et web) et en création pluri média. • une bonne maîtrise des règles de la langue française.

- Composition
• Demande non manuscrite spécifiant trois (03) personnes de référence;
• Curriculum vitae daté de moins d'un (1) mois ;
• Formulaire P11 dûment rempli (envoi sur simple demande ou par retrait au Siège de l'UNFPA Congo) ;
• Copies de diplômes, certificats, attestation des services rendus, etc. (Ne pas joindre les originaux).

- Dépôt de dossiers
Les dossiers peuvent être envoyés ou déposés au plus tard le lundi 31 août 2020 à 17h00
Sous pli fermé à adresser à Monsieur le Représentant de l'UNFPA Congo, avec la mention Candidature au Poste de (Consultant national, chargé de l'édition et la préparation de la publication du rapport sur le système de collecte des statistiques administratives et de routine sur les VBG» en République du Congo).

Bureau de l'UNFPA Brazzaville,
Rue Crampel (en face de la BDEAC) Centre-ville BP 19012 Brazzaville
République du Congo (Téléphone : +242 05 521 67 00)
Par mail : diandzinga-maloueki@unfpa.org
N.B: Nos bureaux sont ouverts du lundi à jeudi de 8h00 à 17h30 et le vendredi de 8h00 à 14h00.

Fait à Brazzaville, le 12 juillet 2020

Mohamed Lemine Salem Ould MOUJTABA
Représentant Résident du Fonds des Nations Unies pour la population

Fonds des Nations Unies pour la Population
Représentation en République du Congo

Avis de Consultation

Intitulé du poste: Consultants Nationaux Analystes des données du RGPH-5
Nombre de postes: 4
Congo, Individual Contract SB-4/4
Consultation: n° 006
Durée Déterminée / Temporaire: 3 mois de Consultation
Date Limite de dépôt: 21 août 2020

Domaine de travail: *(Description des services et activités)*	**I. Contexte et justification** Dans le cadre de la mise en œuvre du 5ème Recensement Général de la Population et de l'Habitation (RGPH-5) du Congo, institué par décret n°2017-165 du 24 mai 2017 modifié le 17 Mai 2019 (décret n° 2019-130), le Fonds des Nations Unies pour la Population recrute quatre consultants nationaux. **II - Description des tâches** Les Consultants Nationaux Analystes sont recrutés pour apporter leur appui à la préparation technique de l'analyse des données du RGPH-5. De façon spécifique, il s'agira de : • Apprécier la qualité et la complétude des plans d'analyse des données, des plans de tabulation et de la matrice des indicateurs du RGPH-5 en rapport avec les objectifs poursuivis et les normes et standards internationaux en la matière ; • Formuler des avis techniques et des recommandations pour une révision des plans d'analyse des données, des plans de tabulation et de la matrice des indicateurs du RGPH-5 ; • Proposer des drafts finalisés des plans d'analyse des données, des plans de tabulation et de la matrice des indicateurs du RGPH-5.
Durée et programme de travail:	La durée de la mission est de 3 mois à compter de la date de recrutement et de prise des fonctions. Le dépassement du délai de trois (3) pour de besoins d'achèvement des livrables n'impliquera pas de coûts supplémentaires pour UNFPA.
Lieu:	Brazzaville
Dates et mode de livraison du travail	Au terme de la mission, les Consultants devront produire les livrables ci-après : 1. Un (1) rapport comportant les éléments suivants : • Une appréciation de la qualité et de la complétude des plans d'analyse des données, des plans de tabulation et de la matrice des indicateurs du RGPH-5 en rapport avec les objectifs poursuivis et les normes et standards internationaux en la matière ; • Avis techniques et recommandations pour une révision des plans d'analyse des données, des plans de tabulation et de la matrice des indicateurs du RGPH-5. 2. Des drafts finalisés respectivement des plans d'analyse des données, des plans de tabulation et de la matrice des indicateurs du RGPH-5
Supervision:	Les quatre (4) Consultants Nationaux seront placés sous la supervision générale du Représentant, et travailleront en collaboration étroite avec le Représentant Assistant de l'UNFPA, le Conseiller Technique Principal du RGPH-5, l'Institut National de la Statistique (INS) et la Banque Mondiale à travers le Projet de renforcement des capacités statistiques nationales (PSTAT), Les Consultants Nationaux Analystes doivent avoir les compétences et qualifications suivantes :
Expertise, qualifications et compétences requises, y compris les exigences linguistiques:	• Une formation pertinente avec un diplôme universitaire supérieur (Bac+5 au moins) en Démographie, Economie, Sociologie, Anthropologie ou Géographie • Expérience d'au moins 3 ans confirmée dans l'appui aux Recensements Généraux de la Population et de l'Habitation ou aux enquêtes d'envergure utilisant l'approche numérique de la collecte des données ; • Excellentes capacités de travail avec des équipes pluridisciplinaires et multiculturelles; • Excellentes capacités de communication et de rédaction en français.

Dossier de andidature

- Composition

• Demande non manuscrite spécifiant trois (03) personnes de référence;

• Curriculum vitae daté de moins d'un (1) mois ;

• Formulaire P11 dûment rempli (envoi sur simple demande ou par retrait au Siège de l'UNFPA Congo) ;

• Copies de diplômes, certificats, attestation des services rendus, etc. (Ne pas joindre les originaux).

- Dépôt de dossiers

Les dossiers peuvent être envoyés ou déposés au plus tard le vendredi 21 août 2020 à 17h30
Sous pli fermé à adresser à Monsieur le Représentant de l'UNFPA Congo, avec la mention Candidature au Poste de (Consultant national Analyste des données du RGPH-5 en République du Congo).

Bureau de l'UNFPA Brazzaville, Rue Crampel (en face de la BDEAC) Centre-ville BP 19012 Brazzaville

République du Congo (Téléphone : +242 05 521 67 00), N.B: Nos bureaux sont ouverts du lundi à jeudi de 8h00 à 17h30 et le vendredi de 8h00 à 14h00.

MEDIAS

Matérialiser les connaissances acquises dans la technique d'interview

La technique d'interview (ou l'art de l'entretien journalistique) a donné lieu à une session de formation tenue le 29 juillet et le 5 août 2020 par visioconférence à Brazzaville. Sous la supervision du chargé d'affaires de l'ambassade des Etats-Unis d'Amérique, Daniel Travis, et organisée par le service culturel de cette ambassade à Paris (ARS).

Les journalistes de La Semaine Africaine ayant participé à la formation

Animée par Edouardo Cue, ancien journaliste au Washington-Post, actuellement en service à l'ambassade américaine à Paris, cette session a concerné les journalistes de La Semaine Africaine, des Dépêches de Brazzaville, Télé-Congo, DRTV et Vox TV.

Le dernier jour de cette formation a été consacré aux commentaires et échanges autour des entretiens réalisés par les participants, en guise d'exercices pratiques. Au nombre desquels ceux réalisés par Vox TV sur la profession de photographe, et DRTV, qui a réalisé un micro-trottoir sur les préparatifs des candidats au Brevet d'études du premier cycle (BEPC).

Edouardo Cue, le formateur, a, peu après, fait des remarques pour la bonne compréhension des participants.

S'agissant du micro-trottoir sur le BEPC, il a été normalement question de savoir comment les élèves se sont préparés pendant cette période de la pandémie à coronavirus. Aussi, a-t-il précisé que pour la presse écrite, on a plus de possibilités, et également parce que les gens lisent, il y a des choses qu'ils ne comprennent pas et ils peuvent revenir. *«Il est possible d'utiliser des citations, même si elles sont longues, pourvu que cela soit compréhensible pour le lecteur. Que ce soit pour la presse écrite, la radio ou la télévision. La technique de l'interview reste la même», a-t-il relevé.*

Il a, cependant, tenu à rappeler que: *«L'entretien journalistique est une conversation. En général, il s'agit de deux personnes qui sont présentes pour des questions différentes. Le journaliste est là pour poser des questions que le public se pose. Et l'interlocuteur est présent pour défendre son point de vue, et son institution».*

Ces échanges ont été très bénéfiques pour les participants, comme l'ont fait savoir certains.

Selon un journaliste de DRTV, *«il a retenu l'aspect physiologique. Il a été question de savoir comment marquer sa présence face à son interlocuteur, parce que la présence, d'après le formateur, permettrait au journaliste d'avoir de l'emprise sur son interlocuteur».*

Albert Mianzoukouta, directeur de publication de La Semaine Africaine, a souhaité l'organisation d'autres formations dans ce sens, mais avec un accent particulier sur la presse écrite, qu'il faut essayer de prendre en compte.

Une participante de Télé-Congo a remercié l'ambassade des Etats-Unis pour cette initiative qui intègre bien la vision des journalistes de relever leur niveau, et de faire en sorte que la presse congolaise retrouve ses lettres de noblesse. Cette initiative est donc un soutien considérable que cette ambassade apporte aux journalistes congolais.

Au terme de la session, les participants ont tous reçu des certificats de participation remis au siège de leurs organes de presse. Ils ont, dans l'ensemble, remercié les organisateurs, et promis matérialiser les connaissances acquises. Avant d'émettre le vœu de voir ce genre de formation se répéter, et s'étendre dans d'autres genres journalistiques.

A l'ouverture de la session, le chargé d'affaires de l'ambassade des Etats-Unis, Daniel Travis, avait souligné: *«Si aujourd'hui, nous avons des institutions fortes aux Etats-Unis, c'est grâce à la presse libre, qui est le pilier de la démocratie américaine.»*

Alain-Patrick MASSAMBA

PARLEMENT

Pour une décontamination efficace contre la COVID-19

Afin de briser la chaîne de contamination de la COVID-19 au sein des Institutions, le Parlement entend se doter d'un dispositif de désinfection intégrale du corps. La présentation de cet appareil appelé Sanibox a été faite aux parlementaires le 28 juillet dernier par Vénance Alexis Gomes, représentant du groupe Atlas. En présence des présidents Isidore Mvouba de l'Assemblée nationale et Pierre Ngolo, du Sénat.

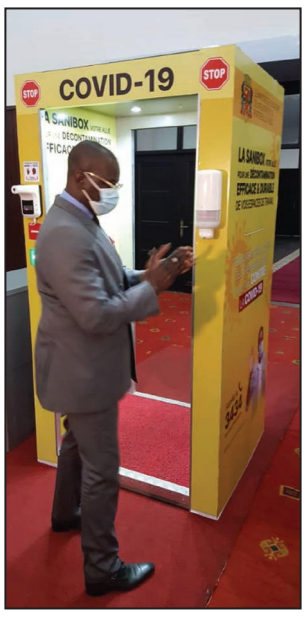

L'expérimentation du nouvel appareil

La Sanibox est une solution mobile et efficace pour la détection de cas suspects de la COVID-19 et la désinfection d'une personne avant l'entrée dans un bâtiment. Elle est capable de traiter jusqu'à 400 personnes par jour. C'est un dispositif complémentaire au port de masque ainsi qu'aux gestes barrières qui demeurent indispensables à la prévention.

«Son avantage est multiple. Vous avez la possibilité de prendre votre température avec un thermo-flash automatique; de vous désinfecter les mains avec un distributeur de gel hydro-alcoolique, puis en passant par la Sanibox, vous avez la possibilité d'être désinfecté de bactéries de coronavirus intégralement de la tête aux pieds, y compris les semelles», a expliqué Vénance Alexis Gomes.

L'usager prend sa température, se désinfecte les mains et entre dans la Sanibox, lorsque le signal est au vert. Une fois à l'intérieur, la pulvérisation s'active de manière automatique sur l'ensemble de son corps. «La Sanibox pulvérise un produit désinfectant sous forme de brume, sans mouiller les utilisateurs. L'évacuation des brumes se fait par le sol via un tapis à picot humidifié en permanence, afin de désinfecter aussi les semelles de chaussures. Le produit utilisé se présente sous forme de pastilles effervescentes ou granulés faciles à manipuler, efficaces dans tous les types d'eau et non allergènes. L'appareil ne présente ni goût, ni odeur et est non corrosif pour les vêtements, matériels,etc…Le dioxyde de chlore est un désinfectant à large spectre d'efficacité: bactéries, virus, champignons, protozoaires, algues, spores», a ajouté le présentateur.

Ce dispositif, a-t-il précisé, «n'est pas là pour anéantir la COVID-19, mais pour rompre avec la propagation de la chaîne de contamination. C'est véritablement une barrière contre la propagation de la COVID-19 au sein des Institutions, des ministères, des hôpitaux, des écoles, etc.»

A noter que le prix de vente unitaire d'une Sanibox est de 12.900.000 F.CFA. Sa location est à 3.150.000 F.CFA par mois.

KAUD

MAKELEKELE

Le nouveau maire fait de la sécurité et de la salubrité ses priorités essentielles

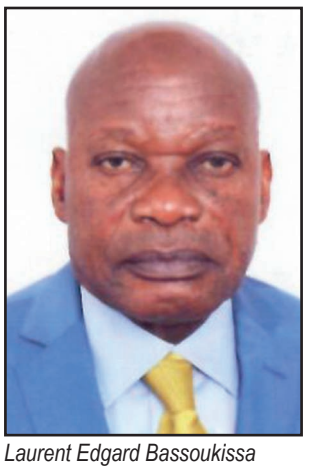
Laurent Edgard Bassoukissa

Le préfet du département de Brazzaville, Pierre Cébert Ibocko Onangha, a procédé le 17 juillet 2020 à l'intronisation des administrateurs-maires d'arrondissement de Brazzaville, nommés par le Président de la République, parmi lesquels, Laurent Edgard Bassoukissa, 64 ans, haut diplômé des finances, précédemment directeur de cabinet du président du Sénat.

Le nouveau maire de Makélékélé, le premier arrondissement de Brazzaville, succède à Maurice Maurel Kiwounzou, qui a occupé ce poste pendant 21 ans. Il entend faire de la sécurité et de la salubrité ses priorités essentielles. Il l'a dit dans son mot de circonstance à la cérémonie de son intronisation.

Il a, tout d'abord, remercié *«très sincèrement»* le Président de la République pour l'avoir nommé à ce poste. Pour lui, cette nomination est vécue comme un retour aux sources, *«parce que je suis un produit de cet arrondissement pour y avoir habité dès l'âge de quatre ans»*. Laurent Edgard Bassoukissa, qui connait bien les coins et recoins de cet arrondissement ainsi que sa population, s'est dit confiant, parce qu'il mesure l'immensité de la tâche qui l'attend, dont l'accomplissement nécessite l'adhésion des populations de Makélékélé.

Nostalgique d'un passé glorieux, il a rappelé que Makélékélé fut jadis un havre de paix et une mosaïque de tribus où il faisait bon vivre. *«Nous devons donc travailler pour lui redonner son lustre d'antan. Pour y parvenir, nous aurons à court terme deux priorités essentielles: la sécurité et la salubrité»,* a-t-il affirmé. Il a estimé, néanmoins, que *«l'atteinte de ces objectifs exige une forte implication des populations.» «Nous travaillerons sans repos pour relever ces défis»*, a-t-il déclaré.

Laurent Edgard Bassoukissa a reconnu le rôle joué par son prédécesseur qui, selon lui, a été d'un apport important pour leur arrondissement. Il lui a rendu un vibrant hommage pour le travail réalisé.

Pascal-Azad DOKO

Coup d'oeil en biais

Ces chiffres qui inquiètent le gouvernement

La Coordination nationale de gestion de la pandémie de coronavirus a dévoilé les derniers chiffres qui poussent à dire que le pays s'approche du seuil d'alerte de 4000 cas positifs. A la date du 9 août, le nombre des personnes contaminées était de 3745, dont 1625 cas de guérison et 60 décès. Cas actifs pris en charge: 2050. Avec la recrudescence des contaminations, le Gouvernement a rebrandi les mesures coercitives pour discipliner les Congolais et faire respecter les mesures barrières.

Ils doivent être sévèrement sanctionnés

Le professeur Théophile Obenga n'a pas mâché ses mots. Invité de VOX-TV à l'émission consacrée aux 60 ans d'indépendance du pays, il a demandé que le pays soit sans pitié pour les mauvais gestionnaires de l'Etat. ''On vole, on est emprisonné. On ne fait pas la polique pour s'enrichir à l'extrême. On est en mission pour laiser quelque chose à son pays'', a t-il déclaré. Pour l'universitaire, les sanctions pourraient aider à changer les comportements dans la gestion des biens publics et favoriser le développement du pays. Il a par ailleurs invité les dirigeants à faire des grandes choses, de ''vrais programmes de développement pour lancer le pays'', ce qu'on appelle pompeusement programme ici n'étant, selon lui, que ''des listes des choses à faire''.

Tension au ministère des Hydrocarbures

Le bureau de la Confédération syndicale des travailleurs du Congo (CSTC) du ministère des Hydrocarbures et le personnel de cette administration n'entendent plus subir la manière de faire et les décisions de la directrice générale. Trop, c'est trop! Ils ont pris la décision de lancer un préavis de grève à compter du 13 août 2020 et exigé le départ sans condition de la directrice générale. Ils évoquent une gestion administrative opaque, le trafic d'influence, le mépris à leur endroit, les décisions unilatérales s'agissant des affectations et de la formation du personnel, foulant au pied les actes des autres cadres, les reports fantaisistes des négociations concernant leurs revendications. Il y a du feu dans l'air à la maison des hydrocarbures!

Des policiers impuissants face à un militaire en civil

Il y a quelques jours, quatre policiers d'un commissariat du quartier Diata, à Brazzaville, ont interpellé un homme habillé en civil sur une avenue très fréquentée. Motif : inobservation de la mesure de port obligatoire de masque. Mais, ils ignoraient que ce dernier était un militaire et lui ont demandé de les suivre et payer une contravention. Brusquement, le militaire a décliné son identité et son grade, puis est devenu quelqu'un d'irrespectueux. Il a refusé d'obtempérer et défié les policiers contrôleurs qui, confus, ont battu en retraite sous les quolibets de la foule.

Ces véhicules de service qu'on abandonne pour si peu

Dans certains services publics, on voit garer pendant des années des véhicules pratiquement hors d'usage. Mais parfois, quand on cherche à comprendre, on peut tomber des nues. Certains véhicules sont sur cale tout simplement à cause d'une panne mineure, tel le problème de batterie. Ils sont nombreux, ces compatriotes qui s'en moquent quand il s'agit de gérer le bien public!

Voleurs de matériaux de construction

Le fait paraît pour le moins incroyable, et pourtant c'est une triste réalité: des populations riveraines d'une route en construction, qui volent nuitamment des agrégats de l'entreprise en charge des travaux! La scène se déroule dans un quartier de Brazzaville dont un lecteur tait volontairement le nom. «Les mêmes qui sont prompts à exiger de l'autorité qu'elle bitume certaines voies, sont les premiers à s'adonner à des comportements répréhensibles. C'est à n'y rien comprendre», conclut notre lecteur.

Lave-mains ignorés!

A l'entrée de la plupart des administrations, on voit installés des lave-mains avec, à côté, du savon. Mais le constat est que maintenant très peu de personnes se préoccupent du respect des mesures d'hygiène consistant à se laver les mains aussi bien à l'entrée qu'à la sortie. Ils ignorent royalement ces dispositifs acquis en dépensant parfois beaucoup d'argent. Il s'agit d'une question de santé publique qui requiert une prise de conscience individuelle et collective pourtant.

Des opérateurs économiques suspectent le Gouvernement

A propos de la dette commerciale intérieure, le Collectif des opérateurs économiques du Congo (COPECO) ne comprend pas l'attitude du Gouvernement qui s'obstine à payer une partie du reliquat des opérateurs économiques. Ils le suspectent de vouloir finir le quinquennat sans pouvoir payer, ni amorcer le règlement de la dette intérieure, encore moins payer les créances en cours.

FORETS

Evaluer l'état de la gouvernance forestière

Grace à l'appui de l'ONG WWF, le Comptoir juridique junior (CJJ), la Plateforme pour la gestion durable des forêts (PGDF), à travers son Groupe de travail juridique (GTJ) a présenté mardi 11 août 2020 au cours d'une conférence de presse, une étude sur l'évaluation de l'état de la gouvernance forestière au Congo. Cette étude a évalué les domaines clés d'un environnement propice à une gestion responsable des forêts et du commerce de produits forestiers, à l'aide de l'outil d'évaluation et information rapide (EEAT). La présentation a été faite par Lilian Laurin Barros du comptoir juridique, Gildas Obimbola du Cercle d'Appui à la gestion durable des forêts (CAGDF) et Nina Cynthia Kiyinda, de l'OCDH.

Gildas Obimbola, Lilian Laurin Barros et Nina Cynthia Kiyinda

L'évaluation de l'Etat de la gouvernance forestière en République du Congo est basée sur trois piliers à savoir: *«Politiques, législations et institutions»; «Planification, prise de décision et règlement des différends»; «Mise en œuvre, application et conformité de la gouvernance dans la pratique»*

Selon Lilian Laurin Barros, l'analyse *«Politiques, législations et institutions»* a montré que l'éclatement des pays peut être acceptable concernant l'existence et la clarté des politiques et législations forestières. Il y a un certain nombre de textes qui régissent clairement le domaine forestier. Cependant, on note plusieurs problèmes: la réglementation du marché national des produits forestiers, la prise de textes d'applications pour certaines lois dans sa mise en œuvre; le manque d'affectation des terres pour bien réglementer les superpositions d'usage entre les forêts, les mines et l'agro-industrie, etc.

Vue de l'assistance

Des recommandations ont été formulées: à l'Etat, de renforcer les accords commerciaux vers d'autres pays en vue de garantir la légalité et la traçabilité du bois d'exportation; élaborer un plan national d'affectation des terres pour lutter contre les usages non compatibles causés par l'Etat lui-même, renforcer les mandats pour promouvoir la coordination inter-gouvernementale, inter-sectorielle et intra-sectorielle, etc. Au Ministère de l'économie forestière, rendre fonctionnel le Fonds de développement local dans toutes les concessions forestières, aménagés ou non, améliorer la communication, l'éducation et la diffusion du cadre juridique forestier. Parmi les défis, il y a l'unification des politiques et des plans de développement sectoriels; promouvoir la coopération entre les institutions sectorielles.

Gildas Obimbola a relevé que la performance du pilier que constitue la *«planification, prise de décision et règlement des différends»* peut être jugée acceptable en ce qui concerne la participation de toutes les parties prenantes (bailleurs, les communautés locales des populations autochtones, société civile). Cependant l'accès à l'information pour un large public est limité; faiblesse de l'administration forestière dans la sensibilisation des usagers pour faire connaître la législation forestière afin qu'elle soit intégrée et respectée. Il se pose encore des problèmes de transparence et de corruption. Parmi les recommandations, l'Etat doit augmenter la participation des parties prenantes dans la prise de décision relevant du secteur forestier et les opportunités de formation; rendre disponibles les informations à caractère public sur les concessions forestières, etc. Concernant les défis, il est nécessaire d'encourager la participation des parties prenantes et de réaliser les évaluations et audits internes et externes réguliers.

Pour la *«mise en œuvre, application et conformité de la gouvernance dans la pratique»* Nina Cynthia Kiyinda a souligné qu'il y a des avancées sur l'administration des ressources forestières et régime foncier; sur l'application de la loi, la coopération et la coordination entre les organismes gouvernementaux. Mais quelques faiblesses subsistent dans le domaine de la lutte contre la corruption pour garantir au secteur forestier, le respect de la légalité et la traçabilité du bois, la disposition des moyens matériels suffisant à l'administration.

Les défis à relever par tous, l'Etat, bailleurs et partenaires techniques sont: renforcer les ressources humaines et techniques adéquates, finaliser le processus d'aménagement forestier, adopter les bonnes pratiques de gouvernance des forêts.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

«Le Développement est le nouveau nom de la Paix» (Pape Paul VI)

DÉVELOPPEMENT URBAIN

Lancement effectif des travaux du DurQuap à Brazzaville

En présence de plusieurs membres du Gouvernement, des responsables de l'administration publique et d'un parterre d'habitants du quartier, Jean Jacques Bouya, ministre de l'Aménagement, de l'équipement du territoire et des grands travaux a procédé mercredi 12 août dernier à Moukoundzi-Ngouaka (Makélékélé), au lancement effectif des travaux du projet de développement urbain et restructuration des quartiers précaires (DurQuap) dans la ville de Brazzaville. Né de la volonté de l'Etat congolais de moderniser les villes, particulièrement de Brazzaville et de Pointe-Noire, le projet DurQuap, financé sous forme de prêt par la Banque mondiale à une bagatelle d'environ 48 milliards de FCFA, s'inscrit dans la trajectoire de soulager les peines des populations urbaines confrontées à d'énormes défis liés à la désagrégation des infrastructures: voiries, marchés, écoles, hôpitaux, etc.

Les officiels

Ces travaux qui démarrent dans un contexte sanitaire singulier à cause de la pandémie de la COVID-19 et s'étendront sur 8 mois, seront exécutés par les sociétés RAZEL, ERICO STECOL et MBTP pour cette première phase, sous le contrôle d'AGETP Benin. A Brazzaville, ils concernent les quartiers Moukoundzi-Ngouaka à Makélékélé et Soukissa à Ouenzé. En ce qui concerne les voiries urbaines, 10 kilomètres par quartier seront construits.

A Moukoundzi-Ngouaka, 11 voiries sont concernées: l'avenue Tchibambelela, l'avenue des Ecoles, la bretelle de l'école française Saint-Exupéry, le contour de l'école CET, les rues Mabiala, Mini repos, Mabiala bis, Jeannot, Théophile Mbemba et Ignace.

A Soukissa, 7 voiries vont être aménagées, entre autres les avenues Boueta-Mbongo, Nzaba, Ntembe, les rues Malanda, Delamard 1, Voka, etc.

A part les voiries, le projet DurQuap s'emploie aussi à la construction des réseaux d'eaux et d'électricité dans les deux quartiers, la réhabilitation d'un marché domanial à Moukoundzi-Ngouaka et de deux écoles (La Sorbonne qui a abrité la cérémonie de lancement des travaux, et Malonga Ecoute). A Soukissa, la réhabilitation en cours d'un marché domanial, la construction d'un centre de santé intégré et d'un complexe sportif.

Jean Jacques Bouya dans l'engin lançant les travaux

Au-delà des travaux de construction, la deuxième composante du projet est axée sur le renforcement des institutions et des capacités. Notamment, l'élaboration des documents d'urbanisme opérationnel basés sur le plan directeur d'urbanisme, le plan d'urbanisme de détail et sur quatre plans, la restructuration des quartiers.

Pour Dieudonné Bantsimba, président du Conseil municipal de la ville de Brazzaville, le projet DurQuap *«générera des effets positifs considérables et contribuera à résoudre la problématique de l'urbanisation à laquelle Brazzaville est confrontée. L'amélioration et l'extension des quartiers de façon ordonnée va développer des activités de production, de services et de lutte contre la pauvreté à travers la création des activités génératrices de revenu qui entraînera une augmentation des revenus des ménages»*, a-t-il dit.

Marcellin MOUZITA M.

LA SOCIÉTÉ CIVILE PARTENAIRE DU GOUVERNEMENT

Soutenir la transparence et l'engagement citoyen

Le Gouvernement et les organisations de la société civile (OSC) ont signé des conventions de partenariat pour améliorer et soutenir la transparence et l'engagement des citoyens dans le suivi de l'exécution budgétaire, sous l'assistance du Projet des réformes intégrées du secteur public (PRISP), financé par la Banque mondiale. La cérémonie a eu lieu à Brazzaville, jeudi 30 juillet 2020. L'objectif est de trouvé inclure les citoyens dans les projets.

Les responsables des organisations de la société civile

Ces conventions ont été paraphées par Mme Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas, ministre du Plan, d'une part, et par les représentants de cinq organisations de la société civile sélectionnées, d'une part. Ces documents ont été remis respectivement à l'abbé Félicien Mavoungou, coordonnateur national de la Commission épiscopale Justice et Paix (CEJP) de l'Eglise catholique du Congo, à Mme Jocelyne Milandou Kanza, présidente de l'Association des femmes juristes du Congo, à la révérende pasteure Mme Nelly Espérencia Mfoutou Kado, coordonnatrice de l'Action évangélique pour la paix (AEP) de l'Eglise évangélique du Congo, à Josué Ndamba, pour la Fondation Niosi et à Sylvain Rameau Bemba, pour le Forum des jeunes entreprises du Congo (FJEC).

Depuis une dizaine d'années, le Gouvernement déploie des efforts significatifs pour renforcer la gouvernance et lutter contre la corruption. Au nombre des mesures phares prises dans le domaine de la gouvernance figurent la loi relative aux marchés publics, la création de la Cour des comptes et de discipline budgétaire et diverses réformes dans le domaine de la gestion des finances publiques, y compris la loi sur la transparence de 2017. Ces mesures sont en phase d'implémentation et leur impact positif a besoin d'être consolidé et amplifié. Mais de nombreux défis restent à relever, notamment le renforcement des institutions, la restauration de la confiance des citoyens envers les institutions, la promotion et la consolidation de l'état de droit et de bonnes pratiques en matière de gouvernance, ainsi que le contrôle de l'action publique par un engagement positif renforcé de la société civile. Partant des réformes déjà engagées, il est nécessaire de trouver comment impliquer les citoyens. Aujourd'hui, il est accepté, et sur le plan international reconnu, que l'implication citoyenne constitue un facteur puissant dans le renforcement de la bonne gouvernance, l'amélioration de la prestation de services et à terme, l'efficacité des actions de développement afin de répondre à ce mouvement global et avec l'appui des principaux prestataires techniques et financiers comme la Banque mondiale.

Josué Ndamba et Mme Nelly Espérencia Mfoutou Kado pendant la signature des conventions

C'est pourquoi le Gouvernement s'est fixé comme objectif d'améliorer, suivant une approche inclusive de toutes les parties prenantes, l'environnement de la gouvernance économique en renforçant l'efficacité et la transparence dans la gestion des ressources financières publiques. Dans cette logique la participation des citoyens, impliquant en particulier les organisations de la société civile est essentielle.

Les organisations de la société civile sont chargées d'exécuter des activités pour assurer notamment la veille de la mise en œuvre des réformes de gouvernance et informer la population des progrès accomplis en tant que besoin.

La durée de la mission est estimée à douze mois renouvelables dès la signature des conventions. Ces organisations de la société civile exécuteront leurs missions sous la supervision du ministère du Plan et du PRISP.

Philippe BANZ

INDEPENDANCES

Vague de commémoration à travers l'Afrique francophone

Depuis le mois de juillet écoulé les pays d'Afrique francophone célèbrent à tour de rôle l'accession à l'indépendance. Ce moment mémorable, plein d'émotion et d'évocation rappelle notamment des jours des hautes luttes qui ont conduit à l'aboutissement des revendications des peuples jusque-là asservis par le colonisateur.

Ces indépendances ont permis aux peuples de parvenir à la liberté et surtout de traiter d'égal à égal avec leurs anciennes métropoles. Elles sont symbolisées par la même cadence: chants, danses et évocations historiques ou témoignages de ceux qui se souviennent avec nostalgie des heures qui ont précédé les indépendances, et qui ont marqué une histoire jalonnée d'évènements quelquefois douloureux.

Dans l'ensemble du continent noir, les indépendances étaient accompagnées des chants, messages et discours progressistes, ou assassinats de dirigeants nationalistes, reconnus aussi comme héros de l'indépendance de leurs pays respectifs. Au Congo-belge (République démocratique du Congo), la figure de Emery Patrice Lumumba reste étroitement liée à l'obtention de l'indépendance de son pays le 30 juin 1960, dans une spirale de tumultes. Il reste un personnage au rayonnement planétaire connu de tous les Africains.

Presque partout, les indépendances en Afrique ont été obtenues dans un climat de tensions. Dans les pays francophones où la personne du général Charles De Gaulle demeure une référence pour la mémoire collective, André Malraux, ministre de la Culture d'alors a été souvent le représentant du dirigeant français ainsi que de toute la France métropolitaine. Crise du coronavirus oblige, ces indépendances sont néanmoins célébrées a minima, en raison du respect des mesures barrières et des restrictions en vigueur.

60 ans après les indépendances, la ville de Bangui reflète son aspect d'antan

A.G.NGOUMA

COTE D'IVOIRE

La Fête nationale célébrée dans la sobriété

Le président ivoirien patronant la cérémonie

La cérémonie solennelle de prises d'armes marquant la commémoration du 60è anniversaire de l'indépendance de la Côte d'Ivoire s'est déroulée le vendredi 7 août 2020. C'était à l'esplanade du palais de la Présidence de la République à Abidjan, sous le thème: «Le rôle des forces de Défense et de sécurité dans la consolidation de la paix, de la cohésion sociale et du développement de la nation».

Placée sous le patronage du Président de la République Alassane Ouattara cette année, c'est une cérémonie sobre de montée du Drapeau et d'exécution de l'Hymne national au son de la musique de la Garde républicaine qui a été organisée. En lieu et place du traditionnel défilé militaire qui marque cette célébration officielle de l'Indépendance nationale, pour des raisons liées à la crise sanitaire de la COVID-19.

Les troupes, constituées de détachements des Forces armées de Côte d'Ivoire, de la Gendarmerie nationale et des douanes, ont rendu les honneurs au drapeau national. Cette cérémonie a également été rehaussée de la présence du tout nouveau Premier ministre, chef du Gouvernement, ministre de la Défense, Hamed Bakayoko, et de plusieurs présidents d'institutions aux côtés du Président Alassane Ouattara.

EUDOXISE

CAMEROUN

Un projet agro-industriel irrite la population

Espace de plus de 66 000 hectares, les terres agricoles sont au cœur d'une polémique dans le Sud du Cameroun. Déclarées «d'utilité publique» par un arrêté ministériel en 2012, ces terres particulièrement arables et fertiles étendues sur quatre arrondissements, ont finalement été concédées à divers opérateurs économiques privés.

Quelques mois auparavant, l'un d'entre eux a entrepris de délimiter des parcelles sur lesquelles il entend développer de vastes plantations cacaoyères. Ceci afin de financer en matière première, en fèves de cacao notamment, son usine implantée plusieurs centaines de kilomètres plus loin dans la région de l'Ouest du pays.

C'est cette activité qui a mis en alerte les populations locales qui depuis lors sont sur le pied de guerre. Désormais constituées en collectif, elles dénoncent ce qu'elles considèrent comme une «expropriation sauvage», d'autant qu'elles n'ont pas été associées aux négociations ayant abouti à ces contrats de concessions, selon elles.

A entendre l'un des avocats, pour les riverains vivant essentiellement de l'agriculture, de la chasse et de la cueillette, plusieurs de leurs villages sont menacés de disparition. L'affaire a été portée à l'attention du Président Paul Biya pour l'arbitrage.

Une plantation cacaoyère au Sud du Cameroun

Gaule D'AMBERT

MINISTERE DES FINANCES, ET DU BUDGET
DIRECTION GENERALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES
DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT, DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES DU KOUILOU
BUREAU DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE DE POINTE-NOIRE CITE

ANNONCE LEGALE

N°002/2020/MFB/DGID/DEFFD/DDIDK/ BCHPF-PN.CITE

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière de Pointe-Noire Cité, une procédure d'immatriculation, en vue de l'établissement des titres fonciers, est en cours. Cette procédure concerne les immeubles et requérants suivants :

N°	N° DE REQUISITION	REFERENCES CADASTRALES				QUARTIER	ARR./DPT	REQUERANTS
1	6775 du 28/08/2015	Plle(s) 05	Bloc : 31 bis	Section : K	Superficie : 464,76m²	MBOTA	04	MABOUNA Jean Bosco
2	10130 du 30/09/2019	Plle(s) 08	Bloc : 43	Section : BW	Superficie : 225,96m²	MONGO MPOUKOU	05	MBEH Renand Gide
3	9972 du 01/07/2019	Plle(s) 10	Bloc : 61	Section : CJ1	Superficie : 250,00m²	MONGO KAMBA	05	PEYA NGOBOULOU Gertrude Léa
4	9937 du 29/05/2019	Plle((s) 01 et 03	Bloc : 30	Section : AE	Superficie : 1000,00m²	SIAFOUMOU (Famille Tchiyendji)	05	MOUNDOUNGOU Marie Josée
5	10197 du 05/11/2019	Plle(s) 11,12 et 14	Bloc : 07	Section : BZ4	Superficie : 1500,00m²	TCHIBALA	05	WAWA Guy Symphorien
6	10056 du 21/08/2019	Plle (s)07	Bloc : 130	Section : AR	Superficie : 400,00m²	VOUNGOU	03	TOURE ISSIAKA ,TOURE KASSIMOU
7	6327 du 07/04/2015	Plle (s)12	Bloc : 58	Section : AE	Superficie : 500,00m²	SIAFOUMOU (Famille MPENGA)	05	NKOUA Gloire Henri Messie Nathan
8	10246 du 23/12/2019	Plle (s) 01 bis	Bloc : 53	Section : U	Superficie : 220,00m²	TIE-TIE	03	TCHICAYA Jean Parfait
9	9570 du 13/12/2018	Plle(s) 07 et 08	Bloc : 01	Section : ACV Bis	Superficie : 1000,00m²	VILLAGE MENGO	LOANGO	M. SAFIYOU KOLAWOLE Achade
10	9487du 10/10/2018	Plle(s) 06	Bloc : 14	Section : CK	Superficie : 500,00m²	VINDOULOU (Famille TCHINIAMBI-K)	04	MOUAKASSA Paul Charley
11	6343 du 10/04/2015	Plle(s) 1 et 3	Bloc : 21	Section : ACL2	Superficie : 1000,00m²	BOUITA (VINDOULOU)	05	ALASSANE Niang
12	10255 du 03/01/2020	Plle (s) 11,13 et 15	Bloc : 73	Section : AH	Superficie : 1345,65m²	MAKAYABOU TERRAIN	05	L'Eglise BIBLE TABERNARCLE
13	10005 du 26/07/2019	Plle (s) /	Bloc : /	Section : /	Superficie : 1600,00m²	Village MATOMBI (Famille TCHIMANI)	LOANGO	MABIALA Alphonse
14	10040 du 14/08/2019	Plle (s) 07	Bloc : 01	Section : AI	Superficie : 330,44m²	MAKAYABOU	05	EMOKO Alain Jacob
15	6740 du 20/08/2015	Plle(s) 09,10,11 et 12	Bloc : 26	Section : X	Superficie : 600,00m²	MBOUKOU (MOUYONDZI)	03	LOUBAKI-KOUNOUNGA Gachelle Vellade
16	10247 du 15 /11/2012	Plle(s) 03	Bloc : 84	Section : CJ Suite	Superficie : 500.00m²	MONT KAMBA (Famille Loussimina)	04	MONDJO Euloge Aristide Brice
17	10.221 du 27/08/2019	Plle (s) 05	Bloc : 157	Section : CJ	Superficie : 475,00m²	VINDOULOU	05	DJEMBO Cécile Jeanne Fernande
18	10231 du 04/12/2019	Plle (s) 02	Bloc : 433	Section : ABW	Superficie : 500.00m²	MONGO MPOUKOU	05	MBOUNGOU KIHOUOKO Arley Davy
19	10205 du 12/11/2019	Plle (s) 06	Bloc :175	Section : ABW	Superficie : 500.00m²	MONGO MPOUKOU	05	MBOMBO-TSHIKUNA Justine
20	10166 du 16/10/2019	Plle (s) 11	Bloc : 91	Section : AH	Superficie : 350.00m²	MAKAYABOU	05	N'ZETE Anessy Mondoha
21	10074 du 27/08/2019	Plle (s) 10	Bloc : 131	Section : U	Superficie : 150.00m²	FOUCKS	03	MAPANGOULOU Pierre
22	9487 du 10/10/2018	Plle (s) 06	Bloc : 14	Section : CK	Superficie : 500.00m²	VINDOULOU(Famille Tchiniambi Kamba)	04	MOUAKASSA Paul Charley
23	9751 du 21/02/2019	Plle (s)04	Bloc : 72 bis	Section : Q	Superficie : 133.75m²	MVOUMVOU	02	NIMAGA MAMADOU
24	9179 du 27/03/2018	Plle (s) 01	Bloc : 147	Section : BC	Superficie : 30950m²	MPAKA KM8	03	MBONO Michelle Estelle
25	10324 du 22/01/2020	Plle(s) 02	Bloc : 170 bis	Section : L	Superficie : 383.80m²	LA BASE	01	MABIALA Ernest
26	10092du 30/08/2019	Plle (s)11	Bloc : 7	Section : T	Superficie : 212,25m²	FOUCKS	02	LA SOCIETE WASS
27	10119 du 19/09/2019	Plle (s) 05 et 06	Bloc : 343	Section : CL2	Superficie : 700,00m²	VINDOULOU	05	DJIKINE MAMADOU
28	10252 du 26/12/2019	Plle (s) 07	Bloc : 116	Section : CG	Superficie : 750.00m²	KOUFOLI(Famille TCHINIOKA KOUFOLI	05	TCHICAYA Igor Ghislain
29	10240 du 16/12 /2019	Plle (s) 07	Bloc : 213	Section : AE	Superficie : 400,00m²	SIAFOUMOU	05	MALONGA Noël Esther
30	7830 du 05/10/2016	Plle(s)71	Bloc : /	section : I	Superficie : 527.73m²	Centre ville BOURSE DU TRAVAIL	01	KANGOUD Sebastien
31	10111 du 10/09/2019	Plle (s)08	Bloc : 112 bis	section : AE	Superficie : 500.00m²	SIAFOUMOU	05	NTENDO Adèle
32	10151 du 14/10/2019	Plle(s) 08 et10	Bloc : 140	section : ABZ1	Superficie : 1000,00m²	Pointe Indienne (Flle NTChintchiloukou)	LOANGO	MAYANGOU Elvis Karl Venceslas
33	9317 du 11/05/2018	Plle(s) 02 bis	Bloc : 336	section : CL 2e T	Superficie : 250,00m²	VINDOULOU (zone tempon entre L et S)	05	MATANGOU BONAZEBI Jean
34	7005 du 19/11/2015	Plle(s) 09	Bloc: 318	section : BV	Superficie : 500.00m²	MONGO-KAMBA (Famille BANZA)	05	MONDJO Euloge Aristide Brice
35	10073 du 27/08/2019	Plle(s) 07	Bloc : 172	section : ACF	Superficie : 500.00m²	MONT KAMBA TSOUROU	04	ABANGUI ITOUA Audrey
36	10322 du 22/01/2020	Plle(s)07 et 09	Bloc : 22	section : ACF	Superficie : 1000,00m²	PLATEAU HINDA MONGO KAMBA	04	ALIBILA Huceine
37	10109 du 10/09/2019	Plle(s) 09	Bloc : 203	section : CG	Superficie : 1086,14m²	KOUFOLI	05	OGNOUABI IOULIA Edouardovna
38	10348 du 06/02/2020	Plle (s) 09	Bloc : 73	section : T	Superficie : 421.50m²	FOUKS	02	MINIMBOU Philomène
39	10368 du 18/02/2020	Plle(s) 10	Bloc : 131	Section CJ	Superficie : 500,00m²	PLATEAU HINDA	05	MBOUMBA BIHOUNDOU Ruphina Dhascelia
40	10057 du 21/08/2019	Plle(s) /	Bloc : /	Section /	Superficie.500, 00m²	DIOSSO	LOANGO	MOULARI B. Aurelien Dimitri et MOULARI née MABOUNDA MANGANDZA Ch. Melissa

Au-delà d'un délai de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou déclaration à l'immatriculation ne sera plus recevable (Art. 26 de la loi 17/2000 du 30 décembre 2000, portant Régime de la Propriété Foncière).

Le chef de bureau
Jean Lucien DIRA,

Fait à Pointe-Noire, le 27 Février 2020

AVIS GENERAL DE PASSATION DE MARCHES

République du Congo

Ministère du Plan, de la Statistique, de l'Intégration Régionale, des Transports, de l'Aviation Civile et de la Marine Marchande (MPSIRTACMM)
Projet de Développement Intégré des Chaines de Valeurs Agricoles au Congo
(PRODIVAC)

La République du Congo a reçu de la Banque Africaine de Développement (BAD) un prêt de 73.200.000 Euros en vue du financement du Projet de Développement Intégré des Chaines de Valeurs Agricoles au Congo «PRODIVAC» en sigle. Ce projet vise les principaux objectifs suivants: sur le plan sectoriel, promouvoir une agriculture compétitive et résiliente à travers le développement des chaines de valeurs agro-alimentaires au Congo. De manière spécifique, le projet vise: (i) l'amélioration des performances des chaines de valeurs agricoles (CVA), et (ii) l'amélioration de l'environnement des affaires propice à la promotion des petites et moyennes entreprises agricoles rentables.

Le projet comporte les volets suivants:
- Composante A: Développement des compétences et de l'entrepreneuriat agricole.
Cette composante permettra:
- La structuration et la professionnalisation de 400 organisations agricoles et plateformes des chaines de valeur manioc, maïs, volaille et poissons;
- La facilitation, la montagne financière, le développement de 150 partenariats commerciaux et la mise en place d'un système d'information sur les marchés, axés sur les nouvelles technologies;
- Le développement des compétences et l'entrepreneuriat agricole pour 300 jeunes;
- La mise en place et le financement initial d'un Fonds compétitif d'innovation et d'entrepreneuriat des jeunes;
- L'accompagnement à la création et au développement de 400 entreprises pour le compte du MPMEASI;
- L'accompagnement des quatre (4) centres d'incubation dont deux (2) centres Sanghaï;
- L'équipement des centres de formation professionnelle ;
- Le renforcement de l'automatisation de 50.000 femmes, y compris la réduction de la pénibilité de leur travail dans la transformation, la commercialisation, la promotion des actions essentielles de nutrition et de la consommation d'aliments localement disponibles riches en fer pour les femmes, les adolescents et les jeunes enfants; et la mise en place d'un mécanisme financier adapté pour les chaines de valeurs (refinancement et garantie).

- Composante B: Amélioration de la productivité et de la résilience.
Cette composante permettra:
- La diffusion des technologies d'agriculture intelligente face au climat;
- Le développement de l'agroforesterie pour améliorer la fertilité des sols sur 15.000 hectares;
- La réhabilitation et le traitement des points critiques de 300 km de pistes rurales;
- L'appui à la mise en œuvre des plans d'affaires et de développement locaux à travers le financement de 100 sous projets sociaux économiques (eau potable, irrigation d'appoint, énergies renouvelables, etc.) portés par les acteurs à la base.

- Composante C: Développement institutionnel et dialogue public-privé
Cette composante permettra:
- Le renforcement des capacités du Ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche pour la préparation, la gestion et la coordination des projets: réalisation de l'étude de faisabilité d'un pôle agroindustriel incluant un qualipole;
- L'irrigation, l'électrification dans la Bouenza;
- L'appui à la gestion foncière avec la numérisation des terres agricoles dans les quatre (4) Départements;
- Le développement d'une bibliothèque électronique du secteur agricole;
- L'appui à la réalisation/mise à jour des quatre (4) plans de développement local des départements prenant en compte les chaines de valeurs;
- La facilitation des dialogues politiques multi-acteurs pour la promotion d'un environnement propice à l'entrepreneuriat agricole (réformes nécessaires, dialogue public-privé, importations, réglementation etc.);
- Le renforcement des capacités opérationnelles de dix (10) services techniques impliqués.

- Composante D: Coordination et gestion du projet
Les principales activités seront:
- Le pilotage et la gouvernance du projet;
- L'acquisition d'équipements informatiques;
- L'acquisition de mobiliers de bureau et accessoires bureautiques;
- L'acquisition de moyens roulants;
- Le recrutement du Staff complémentaire de l'UCP- PACIGOF/PADEC;
- L'organisation du Comité National de Pilotage (CNP);
- La planification, le suivi et évaluation;
- La communication et la gestion des connaissances;
La sauvegarde environnementale et sociale;
- Le fonctionnement;
- Et les audits technique comptable et financier du projet.

La République du Congo a reçu de la Banque Africaine de Développement (BAD) un prêt de 73.200.000 Euros en vue du financement du Projet de Développement Intégré des Chaines de Valeurs Agricoles au Congo «PRODIVAC» en sigle. Ce projet vise les principaux objectifs suivants: sur le plan sectoriel, promouvoir une agriculture compétitive et résiliente à travers le développement des chaines de valeurs agro-alimentaires au Congo. De manière spécifique, le projet vise: (i) l'amélioration des performances des chaines de valeurs agricoles (CVA), et (ii) l'amélioration de l'environnement des affaires propice à la promotion des petites et moyennes entreprises agricoles rentables.

Le projet comporte les volets suivants:
- Composante A: Développement des compétences et de l'entrepreneuriat agricole.
Cette composante permettra:
- La structuration et la professionnalisation de 400 organisations agricoles et plateformes des chaines de valeur manioc, maïs, volaille et poissons;
- La facilitation, la montagne financière, le développement de 150 partenariats commerciaux et la mise en place d'un système d'information sur les marchés, axés sur les nouvelles technologies;
- Le développement des compétences et l'entrepreneuriat agricole pour 300 jeunes;
- La mise en place et le financement initial d'un Fonds compétitif d'innovation et d'entrepreneuriat des jeunes;
- L'accompagnement à la création et au développement de 400 entreprises pour le compte du MPMEASI;
- L'accompagnement des quatre (4) centres d'incubation dont deux (2) centres Sanghaï;
- L'équipement des centres de formation professionnelle;
- Le renforcement de l'automatisation de 50.000 femmes, y compris la réduction de la pénibilité de leur travail dans la transformation, la commercialisation, la promotion des actions essentielles de nutrition et de la consommation d'aliments localement disponibles riches en fer pour les femmes, les adolescents et les jeunes enfants; et la mise en place d'un mécanisme financier adapté pour les chaines de valeurs (refinancement et garantie).

- Composante B: Amélioration de la productivité et de la résilience.
Cette composante permettra:
- La diffusion des technologies d'agriculture intelligente face au climat;
- Le développement de l'agroforesterie pour améliorer la fertilité des sols sur 15.000 hectares;
- La réhabilitation et le traitement des points critiques de 300 km de pistes rurales;
- L'appui à la mise en œuvre des plans d'affaires et de développement locaux à travers le financement de 100 sous projets sociaux économiques (eau potable, irrigation d'appoint, énergies renouvelables, etc.) portés par les acteurs à la base.

- Composante C: Développement institutionnel et dialogue public-privé
Cette composante permettra:
- Le renforcement des capacités du Ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche pour la préparation, la gestion et la coordination des projets: réalisation de l'étude de faisabilité d'un pôle agroindustriel incluant un qualipole;
- L'irrigation, l'électrification dans la Bouenza;
- L'appui à la gestion foncière avec la numérisation des terres agricoles dans les quatre (4) Départements;
- Le développement d'une bibliothèque électronique du secteur agricole;
- L'appui à la réalisation/mise à jour des quatre (4) plans de développement local des départements prenant en compte les chaines de valeurs;
- La facilitation des dialogues politiques multi-acteurs pour la promotion d'un environnement propice à l'entrepreneuriat agricole (réformes nécessaires, dialogue public-privé, importations, réglementation etc.);
- Le renforcement des capacités opérationnelles de dix (10) services techniques impliqués.

- Composante D: Coordination et gestion du projet
Les principales activités seront:
- Le pilotage et la gouvernance du projet;
- L'acquisition d'équipements informatiques;
- L'acquisition de mobiliers de bureau et accessoires bureautiques;
- L'acquisition de moyens roulants;
- Le recrutement du Staff complémentaire de l'UCP- PACIGOF/PADEC;
- L'organisation du Comité National de Pilotage (CNP);
- La planification, le suivi et évaluation;
- La communication et la gestion des connaissances;
La sauvegarde environnementale et sociale;
- Le fonctionnement;
- Et les audits technique comptable et financier du projet.

Acquisition des Biens, Travaux et Services
Toutes les acquisitions des biens, travaux et services de consultant ainsi que les services autres que ceux de consultants financés par la Banque se fera conformément au Cadre de passation des marchés pour les opérations financées par le Groupe de la Banque Africaine de Développement, Edition d'octobre 2015 et selon les dispositions mentionnées dans les accords de financement. Les méthodes et procédures d'acquisitions du cadre de passation des marchés de la Banque «Système de la Banque» seront utilisées pour toutes les transactions retenues dans le cadre du projet. Plus particulièrement, les acquisitions seront effectuées comme suit :

- Catégorie de Travaux:
- Les travaux ci-après seront acquis par Appel d'Offres Ouverts (AOO): (1)Travaux de labour et de pulverisage des parcelles; (2) Réhabilitation des pistes agricoles zone accidentée Sud Pool & Bouenza; (3)Aménagement de citerne d'eau avec 4 bassins de rouissage de manioc; (4) Travaux de forages équipés de PMH; (5) Construction de bloc de 4 latrines publiques par point d'eau; (6) Provision pour alimentation électrique/eau d'unités agro-industrielles; (7) Construction de 2 entrepôts de stockage de manioc, bureau (30) & raccordement eau; (8) Construction de 6 magasins de stockage de maïs/manioc, bureaux 2 pièces (24 m2); (9) Restauration du couvert végétal et protection des habitats naturels.
- Les travaux ci-après seront acquis par Appel d'Offres Restreint (AOR): (1) Construction de petits bassins de rouissage (manioc) aire de séchage (manioc) et bâche; (2) Réhabilitation des pistes agricoles département du *«plateaux»*; (3) Renforcement de la résilience des ouvrages; (4) Travaux d'entretiens courant en HIMO des tronçons réhabilités; (5) Construction de la ligne HTA 35 km de Mont-Belo a Mouindi 45 km; (6) Construction de 2 blocs de 6 latrines pour les 2 entrepôts de 500 m^2; (7) Construction de 2 blocs de 4 latrines pour les 6 entrepôts de 200 m^2; (8) Système d'éclairage solaire pour l'éclairage de tous les magasins construits; (9) Réhabilitation de la station d'alevinage et des bassins piscicoles de Mindouli; (10) Réhabilitation/Construction des bureaux des antennes.

- Catégorie de Biens:
- Les Biens ci-après seront acquis par Appel d'Offres Ouverts (AOO): (1) Equipements des centres d'incubation et de formation professionnelle; (2) Equipements de transformation et de commercialisation; (3) Equipement et matériel de IRA/Zone de recherche de Loudima; (4) Equipements et matériel du CNSA/Ferme semencière de Mayomina; (5) Fourniture des plants améliorés; (6) Tricycles et matériels de terrassement en faveur des comités de gestion des pistes; (7) Véhicules stations wagon et pick-ups (coordination du projet); (8) Véhicules pick-up (antennes); (9) Equipements de l'institution financières gestionnaires du fonds.
- Les Biens ci-après seront acquis par Appel d'Offres Restreints (AOR): (1) Equipements d'appui: opérationnalisation du système d'information (mat. Info); (2) Fourniture de motos au profit des formateurs endogènes; (3) Petits matériels de terrassement pour entretien des infrastructures d'accès d'eau; (4) Petits matériels de stockage-conditionnement palettes, brouettes,); (5) Equipements et matériels divers DDER; (6) Equipements et matériels divers aux collectivités (CD); (7) Equipements d'une Unité Multidiscipli. de recherche action sur l'agriculture intel; (8) Equipements et matériels en faveur des jeunes (entrepreneurs agricoles); (9) Equipements informatiques et communication (coordination du projet); (10) Mobiliers de bureau (coordination du projet); (11) Groupe électrogène 40 kVA; (12) Fourniture de motos au profit des antennes; (14) Equipements informatiques et communication (Antennes); (15) Mobiliers de bureau (Antennes); (16) Groupe électrogène 25 kVA; (17) Equipements du réseau de pépiniéristes.

- Services de consultants
- Les services de consultants ci-après seront acquis sur la base d'une liste restreinte et le mode de sélection basé sur la qualité et le coût (SBQC). Il s'agit de: (1) Structuration, Professionnalisation des organisations et plateformes des chaines de valeurs ciblées commerciaux; (2) Appui aux entreprises/Coopératives, à la mise en œuvre plans d'affaires (Etude de faisabilité, renforcements de capacités, autres); (3) Sensibilisation des jeunes sur la culture entrepreneuriale; (4) Développement des capacités des MPMEA des femmes en gestion, contractualisation, éducation financière, leadership; (6) Assistance technique de consultant individuel pour l'appui à la mise en œuvre du mécanisme financier; (7) Opérateur financier, gestion des fonds du mécanisme financier; (8) Evaluation du fonds du refinancement et du Fonds de garantie; (9) Etude de faisabilité et appui à l'institutionnalisation du dispositif d'appui financier; (10) Appui à la production de maïs; (11) Appui à la production des alevins; (12) Appui à la production de poissons; (13) Appui à la production de poussin d'un jour; (14) Appui à la mise en place d'entreprises de prestations de services pour production, la transformation et la commercialisation; (15) Etudes / Contrôle & Surv trav d'Infrastructures publiques de désenclavement Réhabilitation des pistes agricoles et des bassins de production agricoles; (16) Etudes / Contrôle & Surv trav Infrastructures publiques d'acces à l'eau Potable et à l'assainissement; (17) Appui à la mise en place d'un mécanisme durable de gestion et d'entretien des infrastructures collectives; (18) Mise en place d'une bibliothèque électronique a la Direction des Etudes et de Planification du MAEP ; (19) Renforcement des capacités de la DEP pour la conduite et gestion de la bibliothèque électronique ; (20) Réalisation d'un inventaire des bonnes pratiques, Repérage des connaissances locales et des innovations et élaboration d'un catalogue des technologies innovantes pour chaque filière (à combiner avec l'activité précédente) ; (21) Assistance technique pour la réalisation des plans de développement locaux et le renforcement des capacités des acteurs locaux; (22) Appui à l'établissement d'un cadre de concertation multi-acteurs publics-privés et avec institutions financières; (23) Appui à la mise en œuvre et à l'accélération des réformes nécessaires; (24) Facilitation a la structuration des organisations professionnelles; (25) Appui institutionnel à la mise en place des Agences de Développement du Ministère de l'Agriculture; (26) Appui à la planification et au suivi des activités de développements ; (27) Assistance Technique au démarrage et accompagnement de proximité; (28) dispositifs de suivi; (29) Etudes d'impact; (30) Gestion du savoir et communication; (31) Réalisation d'une étude de faisabilité d'un pôle agro-industriel; (32) Appui conseil (Formation sur la gestion de la fertilité des sols, lutte contre les mauvaises herbes...); (33) l'audit des comptes et des acquisitions du projet.
- Les services de consultants ci-après seront acquis sur la base d'une liste restreinte et le mode de sélection basé sur la qualification de consultants (SBQ) : (34) Appui à la production de maïs; (35) Appui à la production des alevins; (36) Appui à la production de poissons; (37) Appui à la production de poussin d'un jour; (38) Diffusion et promotion des directives volontaires des investissements.
- Les acquisitions de services de consultants individuels au titre du projet se feront sur la base de la comparaison d'au moins 3 CV de consultants.

Les dossiers d'appel d'offres devraient être disponibles à partir du mois d'Octobre 2020.
Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires et devraient confirmer leur intention, à l'adresse suivante:

Projet de Développement Intégré des Chaines de Valeurs Agricoles au Congo (PRODIVAC).

Unité de Coordination du Projet,
Adresse: 12, Rue Duplex, Secteur Blanche GOMEZ

Téléphone: (+242) 06 612 76 84 / 04 464 31 31
Email: prodivaccongo@gmail.com/pat.2016.otonghos@gmail.com
Brazzaville- République du Congo

Fait à Brazzaville le, 13 août 2020

Le Coordonnateur du PRODIVAC

Benoit NGAYOU

ARCHIDIOCESE D'OWANDO

Le nonce apostolique a imposé le pallium à l'archevêque d'Owando

Elevé à la dignité d'archevêque métropolitain le 30 mai dernier par le Pape François, Mgr Victor Abagna Mossa a reçu son pallium dimanche 9 août dernier, 19e dimanche du temps ordinaire de l'année liturgique A, des mains de Mgr Francisco Escalante Molina, nonce apostolique au Congo et au Gabon. La messe de l'imposition du pallium au tout premier archevêque métropolitain d'Owando a eu pour cadre la place mariale de la cathédrale Christ-Roi, près du parvis de l'archevêché. C'était une grande fête avec chants, danses et le rituel du repas qui clôture ces moments importants.

Mgr Francisco Escalante Molina imposant le pallium à Mgr Victor Abagna Mossa

Il est 10 h 30 lorsque les enfants de chœur avec tout le clergé et tout l'épiscopat en procession d'entrée partis de l'archevêché, atteignent la place mariale, aux sons des chorales Saint Achille de Makoua, Sainte Thérèse de Kangini et Notre-Dame des Victoires d'Owando, toutes trois jumelées portant l'uniforme en pagne. Le pallium est porté par un diacre permanent et le nouvel archevêque est encadré par deux prêtres. C'est Mgr Francisco Escalante Molina qui a présidé le rite d'entrée, avant qu'il ne cède la place au nouvel archevêque pour la suite de la messe.

Les grands temps forts qui ont marqué cette célébration sont: la motivation du Saint-Père sur l'érection de la province ecclésiastique du Nord, par l'abbé Guy Noël Okamba; la lecture du mandat apostolique par l'abbé Kani, chancelier de l'archevêque d'Owando; l'imposition du pallium par le nonce apostolique; l'homélie de Mgr Victor Abagna Mossa et le mot d'accueil de la Conférence épiscopale du Congo. L'abbé Guy Noël Okamba a expliqué au peuple de Dieu la quintessence de cette cérémonie en trois volets: l'érection de la province ecclésiastique du Nord, l'imposition du pallium par le nonce apostolique qui a reçu mission du Pape François, le rôle et la mission d'un archevêque métropolitain (sa charge dans la province ecclésiastique, ses limites et où il doit porter son pallium selon le droit canonique).

Puis, l'abbé Kani a fait la lecture de la Bulle papale qui nomme Mgr Victor Abagna Mossa, archevêque métropolitain d'Owando et érige la province ecclésiastique du Nord.

Le cérémoniaire a invité le nouvel archevêque à s'agenouiller devant le nonce apostolique pour professer sa foi en jurant fidélité à l'Eglise catholique. L'imposition du pallium par le nonce apostolique terminée, la messe s'est poursuivie normalement. Elle a été concélébrée par NN.SS Daniel Mizonzo, évêque de Nkayi et président de la Conférence épiscopale du Congo (CEC); Miguel Angel Olaverri, archevêque métropolitain nommé de Pointe-Noire et de la province ecclésiastique du Sud; Bienvenu Manamika Bafouakouahou, archevêque coadjuteur de Brazzaville et administrateur apostolique de Dolisie; Yves Marie Monot, évêque de Ouesso; Urbain Ngassongo, évêque de Gamboma; Daniel Franck Nzika, évêque d'Impfondo; Ildevert Mathurin Mouanga, évêque de Kinkala et Louis Portella Mbuyu, évêque émérite de Kinkala. De nombreux prêtres venus de tous les diocèses ont témoigné de leur affection et de la solidarité pastorale au nouvel archevêque. Les abbés Brice Armand Ibombo et Guy Noël Okamba, respectivement secrétaire général de la CEC et recteur du grand séminaire de philosophie Mgr Georges Firmin Singha, ainsi que le père Pascal Taty, vicaire épiscopal de Brazzaville, chargé de la pastorale générale, à compter du 1er septembre 2020, représentant Mgr Anatole Milandou, archevêque métropolitain de Brazzaville en mission, y étaient présents.

Cérémonie émouvante malgré la pandémie de la COVID-19 et les mesures barrières respectées avec le port obligatoire du masque. Les chrétiens étaient venus de Boundji, Makoua, Kellé, Ewo, Loukolela, Mbomo, Mbama et des villages environnants pour vivre cet événement qui marque la consécration d'un fils du terroir qui porte pour la première fois dans l'histoire de ce diocèse le pallium qui fait de lui un archevêque métropolitain.

Les délégations parties de Brazzaville en véhicule, notamment les journalistes de La Semaine Africaine ont bravé les vicissitudes de la route nationale n°2 en état de délabrement, surtout dans le tronçon Etsouali-Ngo, contraintes à des escales dans divers postes de santé installés le long de la route nationale, postes de police et brigades de Gendarmerie, COVID-19 oblige, pour un contrôle de température à l'aide de thermo flash. Des invités de marque ont fait le déplacement d'Owando: le vice-premier ministre, Firmin Ayessa, le ministre du Tourisme et de l'environnement, Arlette Soudan Nonault, le préfet

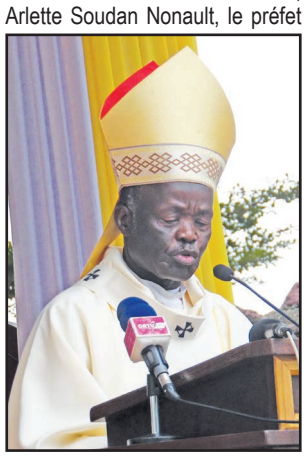

Mgr Victor Abagna Mossa

du département de la Cuvette, Jean-Christophe Tchycaya, des sous-préfets d'Owando et d'Oyo, ainsi que des parlementaires de haut rang.

Au cours de son homélie, Mgr Victor Abagna Mossa s'est interrogé: *«Qui suis-je pour que les personnes viennent me voir au bord de la rivière Kouyou? Les personnes allaient être très nombreuses, si ce petit machin, cet être invisible, le coronavirus ne nous était pas imposé dans notre pays. Le pallium est mon union avec Pierre qui est à Rome. Que l'érection des provinces ecclésiastiques ne nous sépare pas. Les problèmes qui s'opposent à l'Eglise du Congo demeurent, mais l'érection des provinces ecclésiastiques est une bonne chose pour mieux évangéliser».*

Des dons ont été apportés par les religieuses, les mouvements d'apostolat pendant le chant d'action de grâces, question de soutenir le nouvel archevêque dans sa lourde charge. L'Amicale des Salvadoriens (Association des anciens élèves du Lycée Salvador Allendé de Makoua) est venu pour Ya Vicky, son petit sobriquet d'enfance du temps où il électrisait les foules au stade du séminaire Saint Pie X de Makoua par son talent de footballeur.

Vers la fin de la messe, le nonce apostolique a rappelé: *«il revient à la province ecclésiastique d'approfondir les questions pastorales dans l'intérêt commun dans les domaines de la catéchèse, des sacrements, de la liturgie; à rassembler divers services diocésains à un niveau plus pratique, en priorité les tribunaux ecclésiastiques, ces structures plus restreintes comme Caritas, la pastorale de la famille, justice et paix, la formation permanente des prêtres, des séminaristes, des laïcs et des mouvements d'apostolat, ainsi que la catéchèse. Il favorisera également l'autorisation, le développement de la même langue liturgique, le lingala déjà reconnu comme langue liturgique dans cette partie septentrionale».* A la question de savoir pourquoi le Saint-Père a créé deux nouveaux archidiocèses au Congo, le nonce apostolique a indiqué que cette restructuration de l'Eglise au Congo n'est pas le résultat des calculs humains, de régionalisme ou de tribalisme, l'unique motivation, c'est la pastorale des fidèles. La raison ultime et fondamentale de tout ce que l'Eglise fait, c'est le salut humain, la loi suprême de l'Eglise et le salut des hommes. Ces principes doivent être présents dans la promulgation et dans l'application des droits canoniques. Ce sont donc ces principes qui ont motivé le Saint-Père à créer ces deux archidiocèses». Aussi, a-t-il renchéri *«permettez-moi aussi, de vous informer que le 23 août prochain, nous aurons une célébration pareille à Pointe-Noire pour imposer le pallium à Mgr Miguel Angel Olaverri, nouvel archevêque de Pointe-Noire et de la province ecclésiastique du Sud. Rendons grâce à Dieu pour ses bienfaits en terre congolaise et prions pour le Pape François qui nous a fait cette année, le don des évêques d'Impfondo et Kinkala, don de l'archevêque coadjuteur de Brazzaville,*

Le nouvel archevêque (crosse en main) entouré de ses confères dans l'épiscopat

et dans quelques mois aussi, les nouveaux évêques de Ouesso et Dolisie. Merci à Mgr l'archevêque d'Owando pour son hospitalité, merci à tous les évêques du Congo pour leur présence fraternelle, expression de leur communion. C'est la joie d'Owando, mais c'est avant tout un événement de l'Eglise du Congo, donc de la Conférence épiscopale du Congo», a affirmé le nonce apostolique.

Mgr Daniel Mizonzo a commenté l'article de l'abbé Lys Mokoko, prêtre du diocèse de Ouesso paru dans La Semaine Africaine n°3977 du mardi 23 juin 2020, intitulé: *«Erection des provinces ecclésiastiques au Congo Brazzaville: Défis et perspectives pour une évangélisation plus efficace et agissante»* et a invité toute personne à le lire.

En rappel, c'est le 30 mai 2020 que le Pape François a nommé deux nouveaux archevêques et érigé deux nouvelles provinces ecclésiastiques: Pointe-Noire et Owando. La nomination de ces deux nouveaux archevêques et l'érection de deux nouvelles provinces ecclésiastiques font suite aux nombreuses sollicitations des évêques du Congo auprès du Saint-Père pour une pastorale de proximité plus structurée en faveur des fidèles laïcs.

Pascal BIOZI KIMINOU
(De retour d'Owando)

Qui est le nouvel archevêque d'Owando?

Né le 18 juin 1948, Mgr Victor Abagna Mossa a été nommé évêque résidentiel d'Owando le 11 février 2011 par le Pape Benoît XVI. Il a reçu l'ordination épiscopale des mains du cardinal Laurent Monsengwo Pasinya, archevêque de Kinshasa (République Démocratique du Congo) le 26 mars 2011 au stade Félix Eboué à Brazzaville, avec pour parole de vie *«Me voici, Seigneur Jésus, chez moi, chez les miens, appelé par vous, ici, à être le père, l'enseignant»*. Sa prise de possession canonique du siège diocésain d'Owando a eu lieu le dimanche 3 avril 2011 par Mgr Anatole Milandou, archevêque métropolitain de Brazzaville, à la place mariale de la cathédrale Christ-Roi.

Pour la petite histoire, le vicariat apostolique du Haut-Congo français a été érigé le 14 octobre 1890, par la division du vicariat du Congo français, modifié sous le nom de l'Oubangui, le 15 janvier 1894. Il est divisé sous le nom du Moyen-Congo le 8 mai 1909 (préfecture de l'Oubangui-Chari). Il prend le nom de Brazzaville le 21 juin 1922. Il est divisé le 21 décembre 1950 (vicariat de Fort-Rousset) qui devient diocèse d'Owando le 14 septembre 1955, date de l'érection de l'archidiocèse de Brazzaville. Les évêques qui ont œuvré dans ce diocèse sont: Mgr Emile Verhille (1955-1968), Mgr Benoît Gassongo (1968-1970), Mgr Georges Firmin Singha (1970-1988), Mgr Ernest Kombo (1988-2008), Mgr Louis Portella Mbuyu, administrateur apostolique (2008-2011) suite à la mort de Mgr Kombo, Mgr Victor Abagna Mossa, depuis 2011.

Qu'est-ce qu'un archevêque métropolitain?

Les évêques des sièges métropolitains portent le titre d'archevêque. L'insigne propre à leur fonction est le pallium, bande de laine que leur remet le Pape et qu'ils portent au cou sur leurs chasubles, leurs vêtements liturgiques. Le chef-lieu de la province porte le nom de métropole. C'est pourquoi, à la tête de chaque province ecclésiastique est placé un archevêque métropolitain. Le diocèse dont l'évêque est un métropolitain porte le nom d'archidiocèse.

XXe DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE – A-

«Femme, grande est ta foi!»

Textes: *Is 56,1.6-7; Ps 66 (67), 2-3, 5, 7-8; Rm 11, 13-15.29-32; Mt 15,21-28*

Les évangiles nous proposent parfois des personnages païens, des exclus du peuple de Dieu, qui deviennent pourtant des véritables témoins de la foi. Nous pouvons penser à la foi du centurion, au bon Samaritain, au centurion qui, au pied de la croix, reconnaît le Fils de Dieu.

Cette constatation ne doit pas nous étonner, ni aurait dû étonner les disciples contemporains de Jésus. En effet les Ecritures avaient déjà attesté: *«Les étrangers qui se sont attachés au Seigneur pour l'honorer, pour aimer son nom, pour devenir ses serviteurs, tous ceux qui observent le sabbat sans le profaner et tiennent ferme à mon alliance, je les conduirai à ma montagne sainte, je les comblerai de joie dans ma maison de prière, leurs holocaustes et leurs sacrifices seront agréés sur mon autel, car ma maison s'appellera 'Maison de prière pour tous les peuples'»* (Is. 56,1.6-7-1ère lecture). Toutefois, l'idée de l'ouverture universelle du peuple de Dieu et la conscience que tous le peuples sont appelés à la foi étaient encore inconsistants dans la mentalité des disciples et des gens d'Israël.

Encore, les évangiles nous montrent souvent le grand apport du témoignage des femmes en faveur de Jésus. Très souvent ce sont des femmes qui sont les protagonistes des situations où Jésus fait avancer, d'une façon totalement inattendue, la révélation de la vérité et de la miséricorde de Dieu. Nous pouvons penser ici à Marthe et Marie, à la pécheresse, à la femme hémorragique, à la Samaritaine, à Marie de Magdala.

Il faut se rappeler aussi d'autres catégories de personnes *«exclues»*, tels que les pécheurs, les lépreux, les aveugles et les autres malades, les pauvres, les veuves.

Souvent c'est Jésus lui-même qui met en lumière la grande foi d'une personne *«exclue»* et la propose à ses disciples en guise d'exemple: *«Je vous le déclare, même en Israël, je n'ai pas trouvé une telle foi!»* (Lc 7,9). C'est le cas qui se présente aussi dans l'évangile de ce dimanche, se concluant avec l'exclamation: *«Femme, grande est ta foi, que tout se passe pour toi comme tu le veux!»* L'admiration de Jésus est adressée à un personnage qui rassemble en soi-même plusieurs facteurs *«excluants»:* il s'agit d'une femme, étrangère, païenne, impuissante.

La force extraordinaire de la foi de cette femme est bien sûr dans son insistance, mais surtout dans sa logique parfaitement cohérente, presque contraignante. Il peut arriver facilement que la foi des personnes plus *«accoutumées»* à se sentir partie du peuple de Dieu devienne plutôt *«statique»*, formelle, incapable d'un véritable discernement sur la vérité et sur l'amour. La foi de cette femme cananéenne, par contre, est capable de lui faire dépasser les difficultés, de ne pas se rendre à l'indifférence apparente de Jésus, de proposer au Seigneur une logique de réalisme et de justice que Lui-même ne pourrait jamais repousser: quand elle demande au Seigneur la grâce pour sa fille, il lui répond: *«Il n'est pas bien de prendre le pain des enfants et de le jeter aux petits chiens»*. Et elle dit: *«Oui, Seigneur; mais justement, les petits chiens mangent les miettes qui tombent de la table de leurs maîtres».*

Cette femme étrangère est arrivée là où la foi des disciples plus *«accoutumés»* à la Parole de Jésus n'étaient pas parvenus. Dans son amour maternel et dans sa confiance en Jésus, elle a compris que la foi n'éteint pas la pensée, mais plutôt elle appelle la logique humaine à avancer, faire ses efforts, proposer des solutions conformes à la justice, à la vérité et à l'amour. La femme montre à Jésus - et à ses disciples - la raison par laquelle il peut l'écouter: elle ne lui demande pas de briser la justice ou de contredire les règles de sa mission. Elle ne demande qu'une miette. Et une miette peut être concédée, sans que le pain des enfants soit gaspillé.

Nous sommes appelés aujourd'hui à nous confronter avec la foi de cette femme: une foi capable de raisonner dans l'amour, une foi persévérante, une foi qui ne se rend pas devant les difficultés. Et nous sommes appelés aussi bien à reconnaître le bien qui existe partout dans le monde, même parmi ceux qu'on considère les plus éloignés de la foi ou même les exclus.

P. Francesco BRANCACCIO

IN MEMORIAM

10 août 1995-10 août 2020, 25 ans déjà que son Excellence Mgr Godefroy Émile Mpwati, affectueusement appelé ''Ta God'', ancien évêque émérite de Pointe-Noire, a été rappelé à Dieu. Un fait historique qui a échappé à bon nombre de fidèles catholiques de l'Eglise de Dieu qui est au Congo-Brazzaville.

Né le 13 avril 1928 à Bilala, Godefroy Mpwaty a été ordonné prêtre le 9 juillet 1961, par Mgr Jean Baptiste Fauret, puis nommé Évêque de Pointe-Noire le 5 juin 1975. Il est sacré Évêque le 7 décembre de la même année, à Pointe-Noire, par le Cardinal Émile Biayenda. Premier évêque congolais de ce diocèse, il succède à Mgr Jean Baptiste Fauret. Il est resté à la tête de ce diocèse jusqu'au 1er juin 1986 et rappelé à Dieu le 10 août 1995. Tout le peuple de Dieu qui est au Congo, celui de Pointe-Noire en particulier, garde à l'esprit les bons souvenirs de ce grand Pasteur, celui qui fut le 5e évêque congolais (après Théophile Mbemba, Benoît Gassongo, Emile Biayenda, Georges Firmin Singha).

Que Dieu lui donne le repos éternel.

Armand Brice IBOMBIO
SG/CEC

Appel à manifestation d'intérêt n°120/DGE/DCBCG/2020 pour la mise à jour du répertoire des prestataires de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC)

La Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) envisage la mise à jour de son répertoire d'entreprises pour les marchés de travaux, biens et services pour les années 2021 et 2022. A cet effet, elle lance un appel à candidatures afin de permettre aux opérateurs économiques légalement installés dans la CEMAC, qui le souhaitent, d'être enregistré dans le répertoire de prestataires de la Banque Centrale.

Les candidatures seront enregistrées, par type de marché et catégorie, ainsi qu'il suit:
- marchés de travaux inférieurs à cinquante millions;
- marchés de travaux supérieurs à cinquante millions;
- marchés de biens inférieurs à quinze millions;
- marchés de biens supérieurs à quinze millions;
- marchés de prestations de services inférieurs à cinq millions;
- marchés de prestations de services supérieurs à cinq millions;
- marchés de services de consultations inférieurs à cinq millions;
- marchés de services de consultations supérieurs à cinq millions.

Les opérateurs économiques intéressés sont priés de transmettre un dossier de candidature, sous pli fermé, au Directeur Général de l'Exploitation de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale. Ils devront également remplir le formulaire en ligne disponible sur www.beac.int.

L'enveloppe contenant le dossier de candidatures portera les mentions suivantes:

«Dossier de candidature en réponse à l'appel à Manifestation d'intérêt n°Type de marché et catégorie:
Domaine de compétence:»

Les dossiers de candidatures doivent être transmis au plus tard le 10 septembre 2020 à 12 heures 00, selon les modalités suivantes :
• en version électronique, y compris le formulaire dûment renseigné, à l'adresse: fournisseurs@beac.int;
• en version papier à l'une des adresses ci-après, selon la localisation géographique du candidat.

Services Centraux	Cameroun	Tchad	RCA	Congo	Gabon	Guinée Equatoriale
736, Avenue Monseigneur Vogt, B.P. 1917 Yaoundé – Cameroun	B.P. 83 Yaoundé Cameroun	B.P. 50 Ndjamena Tchad	B.P. 851 Bangui RCA	B.P. 126 Brazzaville Congo	B.P. 112 Libreville Gabon	B.P. 501 Malabo Guinée Equatoriale

Les fournisseurs actuellement sous contrat ne sont pas exemptés de cette formalité.
Le dossier de candidature devra comporter les éléments ci-après, en copie certifiée conforme ou en original:
- la lettre de candidature;
- le formulaire de référencement des prestataires renseigné (disponible sur www.beac.int);
- la plaquette/fiche de présentation de l'entreprise;
- le titre de patente de l'année 2020;
- le certificat d'imposition / l'attestation de non redevance;
- la carte de contribuable ou équivalent;
- l'extrait d'immatriculation au Registre de Commerce et de Crédit Mobilier datant de moins de trois mois ;
- le certificat de non faillite, datant de moins de trois mois, délivré par le greffe du tribunal du ressort du soumissionnaire;
- le plan de situation de l'entreprise;
- la preuve d'affiliation à l'organisme national en charge de la prévoyance sociale;
- les statuts de l'entreprise, le cas échéant;
- l'attestation de domiciliation bancaire.

A l'issue du processus, une attestation d'enregistrement sera remise à chaque candidat. Une copie de cette attestation devra être remise pour la participation à toute mise en concurrence lancée par la BEAC.

N	Famille Achats	Type de marchés	Domaine de compétences Segments Achats Associés
1	Prestations intellectuelles	Services	1. Conseils 2. Services Juridiques 3. Formation 4. Maîtrise d'œuvre (architecte) 5. Audit 6. Bureau de Contrôle 7. Traduction
2	Informatique et Télécom	Biens	8. Matériels Informatiques 9. Equipement Télécoms 10. Pièces détachées informatiques 11. Consommables informatiques
		Prestations de services	12. Logiciels 13. Maintenance Informatique
		Services	14. Développement des logiciels
3	Matériels Bureau, Mobiliers & Consommables	Biens	15. Mobiliers 16. Maintenance de Bureau 17. Matériels de sécurité 18. Consommables 19. Pièces détachées 20. Produits d'entretien 21. Fournitures de Bureau
4	Transport	Prestations de services	22. Services Postaux (transport de courriers, colis, etc.) 23. Voyages (billets d'avion) 24. Déménagement et transport de marchandises
5	Matériels d'Exploitation et d'Emission	Biens	25. Machines de Tri de Billets 26. Consommable de l'Emission
		Prestations de services	27. Maintenance des Machines
6	Services Généraux	Prestations de services	28. Assurances 29. Equipements de Protection Individuels 30. Nettoyage, Entretien et Maintenance 31. Restauration 32. Matériels, consommables, prestation d'imprimerie et de reprographie 33. Infographie 34. Photographie et reportage 35. Sécurité et Gardiennage 36. Hébergement 37. Fluides (Eau, Energies)
		Biens	38. Fluides (carburant) 39. Supports de communication
		Travaux	40. Menuiserie bois/aluminium
7	Parc Automobile	Biens	41. Achat de véhicules 42. Carburant
		Prestations de services	43. Location de Véhicules 44. Entretien et Réparation
8	Maintenance, Réparation et Entretien de Bâtiments	Prestations de services	45. Maintenance des Installations Techniques 46. Maintenance des Bâtiments
9	Travaux	Travaux	47. Bâtiments et travaux publics 48. Etudes de sols (topographiques et géotechniques)
10	Santé	Services	49. Convention de Soins
		Prestations de services	50. Laboratoires et analyse médicales
		Biens	51. Pharmacie

COVID-19

Bien connaître la pandémie pour mieux sensibiliser à ses dangers

Le Secrétariat permanent du conseil consultatif de la société civile et des ONG a organisé mardi 4 août, à Brazzaville une journée de formation à la COVID-19 au profit des Organisations de la société civile (OSC), membres de cette plateforme, pour qu'elles soient à même de répondre aux préoccupations des populations sur le terrain de la sensibilisation à l'échelle communautaire.

Paul Kampakol, coordonnateur des OSC, a souligné: *«la stratégie veut qu'on étudie avant pour pouvoir faire face à l'ennemi invisible. Dans notre plan d'action, nous avons prévu une formation avant d'aller sur le terrain. Aujourd'hui, nous avons besoin d'autres connaissances pour mieux affronter la COVID-19 puisqu'il nous est reproché sur le terrain d'affronter un ennemi qu'on ne connaît pas.»*

La représentante du secrétaire permanent du conseil consultatif de la société civile et des ONG, Mme Rosalie Bianga Vouka, ouvrant la session de formation, a déclaré que la riposte contre la COVID-19 est loin de donner satisfaction. La tendance épidémiologique demeure croissante et inquiétante. Plus de 3.000 cas positifs, notifiés à Brazzaville et à Pointe-Noire comme épicentres de la pandémie. *''Il paraît dès lors nécessaire d'évaluer les actions menées, la perception des populations à ce jour sur l'application des mesures de prévention édictées, en vue de réajuster s'il le faut nos stratégies d'action et des suggestions utiles à formuler auprès des décideurs.''*

Animé principalement par le médecin colonel Aristide Gilbert Nianga, spécialiste et chercheur de premier degré en hygiène et épidémiologie, l'atelier sur la *''Prévention primordiale et primaire contre la maladie à COVID-19''*, a eu pour but d'en savoir plus sur le virus pour mieux le combattre. Et pour objectifs de mettre en relief une stratégie d'intervention sanitaire de portée collective, une communication sociale; de faciliter l'émergence de la perception du risque biologique et de mettre en place les référents ou agents anti-COVID-19 dans toutes les agglomérations.

Pendant l'ouverture

Suivant une approche pédagogique, le formateur s'est appesanti sur l'aperçu de la maladie à COVID-19, l'approche conceptuelle, les fondements épidémiologiques, les sujets à risques, les mesures barrières, les mesures hygiéno-diététiques, la conception et le renforcement des codes de biosécurité.

Les participants posant après l'ouverture de la session de formation

''La COVID-19 est une maladie émergente, respiratoire, infecto-contagieuse à point de départ haut, avec une complication respiratoire basse: la pneumonie à COVID-19. Elle est une zoonose avec une transmission interhumaine frontale (face à face) à moins d'un mètre de distance entre la source infectante et l'hôte susceptible'', a-t-il fait savoir.

Son incidence dans le monde est de 18.000.000 cas et de près de 690.000 décès à la date du 3 août 2020. Son taux de létalité est de 3,83% et celui de guérison de 59,38 %.

Au Congo, son incidence est de 3.546 cas; 58 décès et 1.589 guéris. Son taux de létalité est de 1,63% et celui de guérison de 44,81%.

Nombre de facteurs font le lit de cette pandémie. Entre autres, les facteurs démographiques et comportementaux (surpopulation…), les facteurs industriels et technologiques (les nouvelles méthodes de récolte et de culture, certains procédés médicaux (transplantations, greffes et transfusions…), le développement économique et l'appropriation déraisonnée des terres (déforestation irrationnelle exposant les populations à moult zoonoses: Leptospirose, rage, fièvre jaune); les facteurs migratoires, etc.

La COVID-19 a une forme expressive duale: elle est à la fois individuelle et communautaire. Sur le plan individuel, la maladie est soit inapparente, c'est-à-dire qu'elle correspond avec la période d'incubation de la maladie qui est hautement contagieuse (30 à 60% des patients), soit incomplète en se traduisant par une banale grippe (irritation nasale) ou sous une forme complète ou manifeste avec des symptômes (rhinorrhée, obstruction nasale, toux, fièvre supérieure à 38° C, gêne respiratoire, fatigabilité et myalgie, anosmie, agueusie), ou encore sous une forme hyper-aigüe (atteinte neurologique, insuffisance rénale aigüe, défaillance multi viscérale, mort (20%)). Sous forme communautaire, elle se manifeste par des cas isolés, l'endémie, l'épidémie et la pandémie.

La COVID-19 se transmet selon les scientifiques par voie respiratoire (postillons à 1 mètre. aérosols à plus de 4 mètres), contact dermique et muqueux (yeux), ainsi que par voie digestive, verticale et sexuelle

Les personnes du troisième âge et obèses ou ayant séjourné dans les contrées touchées, les sujets non sensibilisés, les femmes enceintes, les sujets immunodéprimés, les malades chroniques (les diabétiques, les insuffisants rénaux, les drépanocytaires, les hépatopathes, etc.), les sujets privés de perception du risque biologique, les sujets en précarité d'hygiène environnementale et individuelle, les agents de santé, tout comme les sujets des groupes sanguins A et B, etc., sont les sujets à risques.

Que faire en attendant le vaccin salvateur?

A la maison, au travail comme dans le quartier, il faut respecter les mesures barrières et d'hygiène: laver régulièrement ses mains; ne pas se serrer la main les uns et les autres, bien porter son masque ou sa visière, éviter la promiscuité, nettoyer les commodités de la restauration après usage; ne jamais acheter des masques vendus çà et là, éviter la promiscuité (attroupements), respecter la distance protectrice dans la mesure du possible… A cela, il faut ajouter des mesures hygiéno-diététiques qui boostent le système immunitaire, en consommant boissons (jus de mangue et papaye, thés riches en anti-oxydants, infusion de gingembre) et aliments alcalifiants: légumes (légumes verts, céleris, chou, concombre), fruits (avocats, carottes, noix de coco), etc.

Viclaire MALONGA

ETUDE DE MAITRE GABRIELLE DE KODIA
NOTAIRE A POINTE-NOIRE, ARRONDISSEMENT I
CENTRE-VILLE, AVENUE CHARLES DE GAULLE
TEL.: 06 848 55 38 /05 014 14 11
EMAIL : gabrielle.dekodia@gmail.com

AVIS D'ANNONCE LEGALE: CHANGEMENT D'ADMINISTRATEUR SOCOFRAN CDE

SOCIETE ANONYME AVEC CONSEIL D'ADMINISTRATION
CAPITAL : 7.500.000.000 FCFA
SIEGE SOCIAL : AVENUE DE L'EMERAUDE
CONCESSION EX OCER, BP : 1148
POINTE NOIRE (REPUBLIQUE DU CONGO
CG/PNR/ 08 B 87

Suivant assemblée générale ordinaire en date du 19 décembre 2019, enregistrée à POINTE-NOIRE TIE-TIE le 23 juillet 2020, F°121/4 N°549, déposée au rang des Minutes de Maître Gabrielle DE KODIA, Notaire à POINTE-NOIRE, le 07 mars 2020, procès-verbal de dépôt enregistré à POINTE-NOIRE TIE-TIE le 23 juillet 2020, F°121/7, N°552, les administrateurs ont décidé de nommer la société dénommée SOCOFRAN HOLDING LIMITED, représentée par Madame Audrey BOURION, en qualité de nouvel administrateur; ce, suite à la démission de Monsieur Jean Luc PENDINO. Ladite assemblée a, en outre, renouvelé le mandat des administrateurs pour une durée de trois ans expirant à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à approuver les comptes clos le 31 décembre 2021.

Dépôt d'acte enregistré au RCCM de PNR le 30 juillet 2020, sous Réf. 20 DA 395.
RCCM mis à jour le 06 août 2020.

POUR AVIS
GABRIELLE DE KODIA, NOTAIRE

CABINET LE MITOUARD
Tax & Legal
Agréments CEMAC de Conseil Fiscal
NO CF 67 en date du 12 décembre 2003/no CF129 en date du 19 décembre 2011
54, Avenue Charles de Gaulle, Immeuble UMA 3e Etage B.P.: 606, Pointe-Noire
Tél: +242 06 663 50 60/+242 06 657 67 77

AVIS DE FERMETURE D'UNE SUCCURSALE SOCIETE REEL SUCCURSALE DU CONGO

Siège social: 92, avenue Charles De Gaulle,
Rond-point Kassaï, B.P.: 606
Pointe-Noire, République du Congo RCCM CG/PNR/16 B 892

Aux termes du procès-verbal des décisions du président de la société REEL, en date du 28 avril 2020, à Pointe-Noire, enregistré auprès de la Recette de l'Enregistrement des Domaines et du timbre de Pointe noire Loandjili, le 30 avril 2020, sous le numéro 121, folio 091/41, il a été décidé de la cessation des activités de la succursale de la société REEL, immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit mobilier de Pointe-Noire, sous le numéro CG/PNR/ 16 B 892, en date du 14/04/2016 et de la fermeture subséquente de ladite succursale.

Dépôt dudit acte a été effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, en date du 04/08/2020, sous le numéro 20 DA 400.

Pour insertion,
Rodez Aubin ILIMBI

Partner-Associé/ Agrément CEMAC n°CF129
Chartered Law & Tax Adviser /Conseil Juridique
& Fiscal Agréér.illimbi@cabinet-lemitouard.com
+336.38.34.27.271+242.06.663.50.60

BANQUE DES ETATS
DE L'AFRIQUE CENTRALE

COMITE DE POLITIQUE MONETAIRE
Session extraordinaire du 22 juillet 2020

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Comité de Politique Monétaire (CPM) de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) a tenu, par visio-conférence, une réunion extraordinaire le 22 juillet 2020, sous la présidence de Monsieur ABBAS MAHAMAT TOLLI, Gouverneur de la BEAC, son Président statutaire.

Au cours de cette session, dans le cadre de ses prérogatives, le CPM a examiné les mesures exceptionnelles et complémentaires de la politique monétaire proposées par le Gouvernement de la BEAC, pour soutenir les Etats face aux conséquences économiques de la crise sanitaire liées à la COVID-19.

Aussi, a-t-il autorisé la mise en œuvre, conformément aux dispositions du cadre réglementaire relatif aux règles et modalités d'intervention de la BEAC sur le marché monétaire, d'un programme de rachats ponctuels et ciblés, sur le marché secondaire, des titres publics émis par les Etats membres de la CEMAC.

Le CPM a fixé l'enveloppe globale maximale de ce programme de rachats à 600 milliards de F.CFA pour l'ensemble de la CEMAC.

Concernant la maturité de ces titres publics, elle a été fixée à dix (10) ans au maximum, et le programme de rachat devrait durer six (06) mois, avec une prolongation possible de six (06) mois supplémentaires en tant que de besoin et suivant les perspectives économiques en 2021.

Par ailleurs, pour bénéficier de cette opération, le CPM demande aux Etats, notamment aux Trésors Publics, de réviser et de respecter leurs calendriers d'émission des titres publics, en concertation avec les Spécialistes en Valeurs du Trésor (SVT) de leurs réseaux respectifs, en cohérence avec les dernières lois de finances adoptées dans chaque pays et les plans de financements budgétaires convenus dans le cadre des programmes économiques et financiers avec le FMI.

Enfin, le CPM a décidé de reprendre les opérations d'injection de liquidité à long terme, afin d'offrir aux établissements de crédit des ressources stables dont ils ont besoin pour couvrir leurs emplois à moyen et long termes. Le calibrage de ces refinancements longs vise à favoriser les conditions de financement de l'économie. A cet effet: (i) la maturité de ces opérations n'excédera pas douze (12) mois; (ii) les adjudications de ces opérations se feront à un taux indexé au TIAO; et (iii) l'accès à ces refinancements sera réservé aux banques qui s'engagent à ne pas réduire leur portefeuille de crédits à l'économie.

Fait à Yaoundé, le 22 juillet 2020.

Le Président du Comité de Politique Monétaire,

ABBAS MAHAMAT TOLLI.

MUSIQUE

L'album «Multicolor» de Djoson Philosophe

Figure de proue de l'orchestre brazzavillois Super Nkolo Mboka, Joson Philosophe (Morel Jonathan Mobassi de son vrai nom) vient d'enrichir sa discographie d'une nouvelle œuvre, la cinquième à son tableau, intitulée: ''Multicolor''. Un opus dont la présentation officielle a eu lieu le vendredi le 7 août dernier, à la galerie du Musée du bassin du Congo des Dépêches de Brazzaville. C'était en présence, entre autres, du président de l'Union des musiciens congolais (UMC), Pap God, et du patron de l'orchestre Extra Musica international, Quentin Moyascko ''Le grand Moïse''.

Djoson Philosophe (au milieu)

Une production signée Anitha Ngapy Productions, ''Multicolor'' (dont le CD est vendu à 3000 F. CFA) était déjà disponible sur les plates-formes de téléchargement internet il y a quelques mois. Grâce au label Cyriaque Bassoka Distributions, du nom de ce grand producteur de musique congolais décédé inopinément voici quelques mois, en France.

"Hola-Ola", "Rumba na piste", "Salsa del Congo", "Efandza nteke", "Samba do Congo", "Envoûtement", "Ya Dious", "Mayi ya lobo", "To bina" (toutes signées Djoson Philosophe), "Pêcheur Mundele" de Mboloko, "Autrui" de Fred Givson, "Souci fort" de Davor K., telles sont les douze chansons qui composent cette nouvelle œuvre disponible en CD audio et vidéo. Des titres chantés

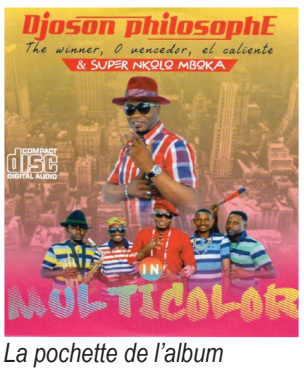

La pochette de l'album

en plusieurs langues: lingala, français, espagnol, notamment.

Fruit des nombreuses pérégrinations de Djoson Philosophe dans des pays hispano-lusophones d'Amérique, ''Multicolor'', comme son nom l'indique, est un melting-pot de styles musicaux: rumba, salsa, samba, folklore, ndombolo, etc.

«L'album Multicolor est le mélange de couleurs dans la musique. C'est un mélange de styles, pour sortir de la monotonie qui tue à petit feu la musique congolaise, et surtout pour lutter pour la visibilité de la musique congolaise à l'étranger…Multicolor est le premier album à être mis sur le marché après le confinement en cette période de Covid-19. Sans la musique on est rien. Multicolor, c'est un album de l'indépendance. C'est tout aussi un album du vivre ensemble», a commenté le leader de l'orchestre Super Nkolo Mboka, surnommé ''The winner, O Vencedor, el caliente''.

Lui qui a fait ses premiers pas dans un style folklorique appelé Swédé-Swédé, avec son groupe Super Tam-Tam Nkolo Mboka.

En 1997, pendant qu'il se trouvait à Kinshasa, la capitale de la République Démocratique du Congo, Djoson Philosophe prend la résolution de donner une autre orientation à sa carrière, en jetant son dévolu sur la rumba. Son ensemble musical change également de nom et devient Super Nkolo Mboka. Un groupe qui compte, aujourd'hui, à son actif, quatre albums: «Sacrifice» (1999), «10 sur 10» (2005), «The Winner» (2013), «Multicolor» (2020), et un single, «Opaio», publié en 2015.

Véran Carrhol YANGA

REMERCIEMENTS

Bienvenu Cyprien MATONGO et la famille MATONGO, très touchés par les marques de témoignages et d'assistance à leur égard, suite au décès de leur épouse et belle-sœur, ***Arlette Edith Laure MATONGO, née MAYAMA***, ancienne représentante de la Délégation du Comité international de la Croix-Rouge au Congo, survenu le 7 juillet 2020, à Johannesburg, en Afrique du Sud, remercient vivement tous les amis et connaissances de la famille MATONGO, ses collègues du CICR, pour leur assistance multiforme.

IN MEMORIAM

Le temps qui passe et qui s'enfuit ne peut effacer ni la douleur, ni le souvenir d'un être cher.

Voici neuf (9) ans déjà que notre très chère mère, grand-mère adorée, maman Thérèse DZAMA MOUDIONGUI Dubois (TT) de l'Archiconfrérie Raymond Mboko de la paroisse Saint François d'Assise a quitté la terre des Hommes.

En ce jour de triste et douloureux anniversaire, les arrière-petits-fils KOUKOUETTE, BIKINDOIJ, petits-fils BIKINDOU, KOUNKOU, MOUDIONGUI Dubois et enfants MOUDIONGUI Dubois, ainsi que toute la famille, prient tous ceux qui l'ont connue, d'avoir une pensée pieuse pour elle.

Des messes d'action de grâces seront dites à la paroisse Saint François et à Saint Jean Bosco.

Que ton âme Ascensionne et repose toujours en paix, notre Maman Théthé chérie.

ETUDE DE MAITRE GABRIELLE DE KODIA
NOTAIRE A POINTE NOIRE ARRONDISSEMENT I
CENTRE-VILLE, AVENUE CHARLES DE GAULLE
TEL.: 06 848 55 38 /05 014 14 11 / EMAIL : gabrielle.dekodia@gmail.com

ANNONCE LEGALE : CHANGEMENT DE DENOMINATION SOCIALE

OIL & GAS – PEOPLE & PERFORMANCE (OGP)

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE A CAPITAL VARIABLE
AU CAPITAL DE 115.580.000 FCFA
SIEGE SOCIAL : HAMEAU DE LA LOYA
CQ111, ARRONDISSEMENT I LUMUMBA, BP :1454
POINTE-NOIRE (REPUBLIQUE DU CONGO)
RCCM CG/PNR/19 B 329

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 27 janvier 2020, enregistré à POINTE NOIRE TIE TIE le 30 janvier 2020 F°020/6 N°103, les associés de la société par actions simplifiée à capital variable, ci-dessus identifiée, ont procédé au changement de la dénomination sociale.

L'ancienne dénomination, OGP INNOV, a été remplacée par OIL & GAS – PEOPLE & PERFORMANCE, en sigle OGP.

Les statuts, modifiés en leur article 3 par ladite assemblée, ont été enregistrés à POINTE NOIRE TIE TIE le 30 janvier 2020 F°020/7 N°104.

Le procès-verbal de l'assemblée générale et les statuts modifiés ont été déposés au rang des Minutes de Maître Gabrielle DE KODIA, Notaire à POINTE NOIRE, le 29 janvier 2020 ; procès-verbal de dépôt enregistré à POINTE NOIRE TIE TIE le 30 janvier 2020 F°020/5 N°102.

Dépôt d'acte enregistré au RCCM de P.N.R. le 31 janvier 2020, sous Réf.20 DA 104.

RCCM mis à jour le 31 janvier 2020.

POUR AVIS
GABRIELLE DE KODIA, NOTAIRE

Maître J.A MISSAMOU MAMPOUYA
Notaire
Avenue de l'amitié, centre-ville (en face de la D.G.A.E.)
B.P. 14 175 – Tél : 06-666-11-94
Brazzaville (République du CONGO)
E-mail : contact@missamoumampouya-officenotarial.cg

«BENT'SI ART & DECO» S.A.R.L.

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 100.000.000 Francs CFA
Siège social : Avenue Foch, Centre-ville
Brazzaville (République du Congo)
RCCM : 04-B-1408

Procès-Verbal de la réunion l'Assemblée Générale Ordinaire

Aux termes du procès-verbal de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire du vingt-six juin deux mille vingt, reçu en dépôt le dix juillet de la même année, par Maître Julie Agathe MISSAMOU MAMPOUYA, Notaire, titulaire d'un office en la résidence de Brazzaville (République du Congo), et enregistré le 10 juillet 2020 à Brazzaville (République du Congo), Folio 123/22, n°1912, il ressort :

- De l'approbation des états financiers de synthèse de l'exercice 2019 ;
- De l'affectation du résultat de l'exercice 2019 ;
- Des pouvoirs pour formalités.

Dépôt au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville (République du Congo), enregistré sous le numéro 20 DA 178 en date du 29 juillet 2020.

Pour insertion Légale

Maître J.A MISSAMOU MAMPOUYA
Notaire
Avenue de l'amitié, centre-ville (en face de la D.G.A.E.)
B.P. 14 175 – Tél : 06-666-11-94
Brazzaville (République du CONGO)
E-mail : contact@missamoumampouya-officenotarial.cg

« QUEEN COSMETIC » S.A.R.L.

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 1.000.000 Francs CFA
Siège social : Angle de la rue du Sergent Malamine et de l'Avenue Foch
Brazzaville (République du Congo)
RCCM : 10 B 2250

Procès-Verbal de la Réunion l'Assemblée Générale Ordinaire

Aux termes du procès-verbal de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire du vingt-quatre juin deux mille vingt, reçu en dépôt le sept juillet de la même année, par Maître Julie Agathe MISSAMOU MAMPOUYA, Notaire, titulaire d'un office en la résidence de Brazzaville (République du Congo), et enregistré le 10 juillet 2020 à Brazzaville (République du Congo), Folio 123/24, n°1914, il ressort :

* De l'approbation des états financiers de synthèse de l'exercice 2019- Quitus mandat Gérante ;
* De l'Affectation desdits résultats ;
* Des pouvoirs pour formalités.

Dépôt au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville (République du Congo), enregistré sous le numéro 20 DA 179 en date du 29 juillet 2020.

Pour insertion Légale

REPUBLIQUE DU CONGO

PROJET DEVELOPPEMENT URBAIN ET RESTRUCTURATION DES QUARTIERS PRECAIRES (DURQuaP)

Cofinancement Congo/Banque Mondiale

Prêt N° : 8588 - CG
Financement : Prêt BIRD N°8588 -CG
Maître de l'Ouvrage : Ministère de l'Aménagement, de l'Equipement du Territoire, des Grands Travaux

Avis d'Appel d'offres (AA0) N°: CG-DURQUAP-083 BIS-TX-AON

Pays : République du Congo
Nom du Projet : Projet de Développement Urbain et Restructuration des quartiers précaires
(DURQuaP)
Prêt n° : 8588 – CG
Nom du marché : Travaux de réhabilitation des établissements publics scolaires de Bernard MOUNTOU MAVOUNGOU et Benjamin PAMBOU à POINTE NOIRE.
Appel d'offres : CG-DURQUAP-083 BIS-TX-AON
Date de Publication : le 18 août 2020
Date de dépôt : 18 septembre 2020.

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un prêt de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement pour financer le Projet de Développement Urbain et Restructuration des quartiers précaires «DURQuaP» et a l'intention d'utiliser une partie de ce prêt pour effectuer des paiements éligibles au titre du Marché de travaux de réhabilitation des établissements publics scolaires de Bernard MOUNTOU MAVOUNGOU et Benjamin PAMBOU à POINTE NOIRE.

2. L'Unité de Coordination du projet DURQuaP sollicite des offres sous pli fermé de la part de soumissionnaires éligibles pour exécuter les travaux de réhabilitation des établissements publics scolaires de Bernard MOUNTOU MAVOUNGOU et Benjamin PAMBOU à POINTE NOIRE, en quatre (4) lots distincts.

- Lot 1 : Réhabilitation de l'Ecole Bernard Mountou Mavoungou
- Lot 2 : Réhabilitation de l'Ecole Pambou Benjamin
- Lot 3 : Forage d'eau des deux Ecoles (Bernard Mountou Mavou,-gou et Pambou Benjamin)
- Lot 4 : Equipement des deux Ecoles (Bernard Mountou Mavoungou e Pambou Benjamin).

Les candidats pourront soumissionner pour une partie ou pour la totalité de quatre (4) lots. Ils seront autorisés à offrir un rabais en cas d'attribution de plus d'un (01) lot. L'évaluation sera faite par lot.

3. La procédure d'appel d'offres se déroulera conformément aux procédures d'appel d'offres international spécifiées dans les Directives relatives à la passation des marchés financés par les prêts de la BIRD ou les crédits de l'AID, édition janvier 2011 révisée juillet 2014 ; elle est ouverte à tous les soumissionnaires des pays qui répondent aux critères d'éligibilité, tels que définis dans les Directives.

4. Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l'Unité de Coordination du Projet DURQuaP et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse indiquée ci - dessous de 9 heures à 15 heures, heure locale.

5.Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir le Dossier d'Appel d'Offres complet en français en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-dessus contre un paiement non remboursable de trois cent mille (300 000) francs CFA.
Le paiement devra être effectué par versement d'espèces au compte intitulé «CDco DURQuaP produit DAO» ouvert à la Banque CREDIT DU CONGO/Brazzaville en indiquant la référence de ce DAO dont les références sont :
Le dossier pourra être retiré au secrétariat du Projet DURQuaP auprès de l'assistante dudit projet sur présentation de la preuve de paiement.

Banque	Agence	Compté n°	Clé	IBAN	Domiciliation
30011	00020	90000182786	22	CG39 3001 1000 2090 0001 8278 622	CDco DURquaP produit DAO

6.Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessous au plus tard le 18 septembre 2020 à 10 heures locales. La procédure de remise des offres par voie électronique ne sera pas permise. Toute offre reçue en retard sera rejetée. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent à l'adresse ci – dessous à 11heures, heure locale.
7. Les offres doivent comprendre une garantie de l'offre d'un montant équivalent de :

- Lot 1 : 38 000 000 F.CFA
- Lot 2 : 14 000 000 F.CFA
- Lot 3 : 2 000 000 F.CFA
- Lot 4 : 1 000 000 F.CFA

8. Les exigences en matière de qualifications sont contenues dans le dossier d'appel d'offres.
Une marge de préférence ne sera pas octroyée aux soumissionnaires éligibles. Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées
9. Les (le) Soumissionnaires sélectionnés devront terminer les travaux dans un délai maximum de huit (8) mois calendaires (saison des pluies comprises) maximum à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux
L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Secrétariat DURQuaP
A l'attention du Coordonnateur
Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral, 5ème étage Immeuble Cheick TAMBADOU (à côté de l'Hôtel King Maya) ; Croisement Route de la Base militaire avec le Boulevard Denis SASSOU N'GUESSO ;
BP : 14 729 – Brazzaville – République du Congo.
Tél : (+ 242) 06 667 22 29 /22 613 90 36
Email : cepdurquapdggt@gmail.com

Le Coordonnateur

BATOUNGUIDIO

Prêt N° : 8588 - CG
Financement : Prêt BIRD N°8588 -CG
Maître de l'Ouvrage : Ministère de l'Aménagement, de l'Equipement du Territoire, des Grands Travaux

Avis d'Appel d'offres (AA0) N° : CG-DURQUAP-086 BIS-TX-AON

Pays : République du Congo
Nom du Projet : Projet de Développement Urbain et Restructuration des quartiers précaires
(DURQuaP)
Prêt n° : 8588 – CG
Nom du marché : Travaux de réhabilitation du marché domanial de Tchiniambi 1 à Pointe-Noire
Appel d'offres : CG-DURQUAP-086 BIS-TX-AON
Date de Publication : le 18 août 2020
Date de dépôt : 17 septembre 2020

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un prêt de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement pour financer le Projet de Développement Urbain et Restructuration des quartiers précaires « DURQuaP» et a l'intention d'utiliser une partie de ce prêt pour effectuer des paiements éligibles au titre du Marché des travaux de réhabilitation du marché domanial de Tchiniambi 1 à POINTE-NOIRE.

2. L'Unité de Coordination du projet DURQuaP sollicite des offres sous pli fermé de la part de soumissionnaires éligibles pour exécuter les travaux de réhabilitation du marché domanial de Tchiniambi 1 à POINTE-NOIRE, en trois (3) lots distincts.

- Lot 1 : Construction des ouvrages architecturaux
- Lot 2 : VRD et Aménagements paysagers
- Lot 3 : Installation photovoltaïque.

Les candidats pourront soumissionner pour une partie ou pour la totalité de trois (3) lots. Ils seront autorisés à offrir un rabais en cas d'attribution de plus d'un (01) lot. L'évaluation sera faite par lot.

3. La procédure d'appel d'offres se déroulera conformément aux procédures d'appel d'offres international spécifiées dans les Directives relatives à la passation des marchés financés par les prêts de la BIRD ou les crédits de l'AID, édition janvier 2011 révisée juillet 2014 ; elle est ouverte à tous les soumissionnaires des pays qui répondent aux critères d'éligibilité, tels que définis dans les Directives.

4. Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l'Unité de Coordination du Projet DURQuaP et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse indiquée ci - dessous de 9 heures à 15 heures, heure locale.

5. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir le Dossier d'Appel d'Offres complet en français en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-dessus contre un paiement non remboursable de trois cent mille (300 000) francs CFA.
Le paiement devra être effectué par versement d'espèces au compte intitulé «CDco DURQuaP produit DAO» ouvert à la Banque CREDIT DU CONGO/Brazzaville en indiquant la référence de ce DAO dont les références sont :

Banque	Agence	Compté n°	Clé	IBAN	Domiciliation
30011	00020	90000182786	22	CG39 3001 1000 2090 0001 8278 622	CDco DURquaP produit DAO

Le dossier pourra être retiré au secrétariat du Projet DURQuaP auprès de l'assistante dudit projet sur présentation de la preuve de paiement.

6. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessous au plus tard le 17 septembre 2020 à 10 heures locales. La procédure de remise des offres par voie électronique ne sera pas permise. Toute offre reçue en retard sera rejetée. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent à l'adresse ci – dessous à 11 heures, heure locale.

7. Les offres doivent comprendre une garantie de l'offre d'un montant équivalent à :

- Lot 1 : 30 000 000 F.CFA
- Lot 2 : 1 500 000 F.CFA
- Lot 3 : 2 000 000 F.CFA

8. Les exigences en matière de qualifications sont contenues dans le dossier d'appel d'offres.

Une marge de préférence ne sera pas octroyée aux soumissionnaires éligibles. Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

9. Les (le) Soumissionnaires sélectionnés devront terminer les travaux dans un délai maximum de huit (8) mois calendaires (saison des pluies comprises) maximum à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Secrétariat DURQuaP
A l'attention du Coordonnateur
Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral, 5ème étage Immeuble Cheick TAMBADOU (à côté de l'Hôtel King Maya) ; Croisement Route de la Base militaire avec le Boulevard Denis SASSOU N'GUESSO ;
BP : 14 729 – Brazzaville – République du Congo.
Tél : (+ 242) 06 667 22 29 /22 613 90 36
Email : cepdurquapdggt@gmail.com

Le Coordonnateur

BATOUNGUIDIO

MINISTERE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE L'ACTION HUMANITAIRE

PROJET LISUNGI-SYSTEME DE FILETS SOCIAUX

UNITE DE GESTION DU PROJET

AVIS D'APPEL A CANDIDATURE

N°009-SC/MASAH/PL-SFS/UGP-FA2/20

RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN(E) ASSISTANT(E) ADMINISTRATIF(VE) ET FINANCIER(ERE) DE L'UNITE DE GESTION DU PROJET

1.Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu de l'Association Internationale de Développement (IDA) un crédit pour financer le projet Lisungi Système de Filets Sociaux.
2. Le Gouvernement de la République du Congo a l'intention d'utiliser une partie des ressources accordées au titre de ce financement pour financer le contrat de service d'un consultant individuel, assistante administrative et financière de l'Unité de Gestion du Projet.
3. Rattaché(e) directement au Coordonnateur du projet et sous la supervision du responsable administratif et financier auquel il (elle) est rattaché(e), l'Assistant(e) Administratif(ve) et Financier(ère) a pour mission d'assurer la gestion des opérations administratives et financières de l'Unité de Gestion du Projet.
4. Parmi ses principales tâches, l'Assistante administrative et financière sera chargée de :
- rédiger et/ou préparer à la signature du coordonnateur, les correspondances, rapports, mémos, circulaires, courriers électroniques et autres ;
- prendre des notes et préparer des comptes-rendus de certaines réunions, à la demande du coordonnateur ;
- enregistrer et numéroter le courrier entrée des services administratifs et financiers, le soumettre à son superviseur direct pour l'action appropriée par les unités concernées ;
- tenir à jour le classement (électronique et classique) des documents;
- suivre l'acquisition des biens et des services ;
- appuyer les activités de promotion de l'image du projet Lisungi au niveau national et international, par le biais d'une communication courtoise et efficace avec tous ses interlocuteurs et les visiteurs ;
- en collaboration avec le RAF et l'auditeur Interne, mettre à jour les divers manuels utilisés par le superviseur et assister les missions d'audit ;

5. L'assistante administrative et financière de l'UGP sera recrutée pour une durée d'un an renouvelable sur une durée globale de deux (2) ans, avec une période d'essai de six (6) mois. La prorogation de son contrat ne peut intervenir que si ses performances sont jugées satisfaisantes après chaque évaluation annuelle faite par le Coordonnateur du projet.

6. Pour conduire cette mission, le/la candidat(e) devra :

- avoir au moins une licence professionnelle en gestion des organisations, assistant de gestion ou de direction, droit ou gestion financière ou diplôme équivalent;
- justifier d'au moins cinq (05) ans d'expérience en matière de gestion administrative et financière au sein d'une organisation ou un poste d'assistant dans un projet financé par les bailleurs de fonds ou dans une entreprise du secteur privé ;
- avoir des compétences en gestion financière et informatique de gestion ;
- avoir une parfaite maîtrise du français , de l'expression écrite et orale ;
- avoir la maîtrise des logiciels de bureautique ;
- avoir une connaissance avancée sur l'utilisation de l'outil informatique (Word, Excel, courriers électroniques) et en gestion de base des données ;
- avoir une maîtrise du logiciel TOMPRO ou autre logiciel de comptabilité serait un atout ;
- avoir la capacité à travailler sous pression, avec un sens aigu de l'intégrité et des relations interpersonnelles ;
7. Les critères d'éligibilité et la procédure de sélection seront conformes à la méthode de sélection des Consultants Individuels consignée dans le Règlement de Passation des Marchés pour les emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI), édition de Juillet 2016, révisée en Novembre 2017 et Août 2018.
8. Les dossiers de candidature (lettre de motivation adressée au coordonnateur du projet Lisungi; curriculum vitae détaillé comportant des informations démontrant que le candidat possède les qualifications, copies des diplômes, copies des attestations ou certificats de travail) sont à déposer au plus tard le 01 septembre 2020 à 13H00 aux adresses ci-dessous, sous plis fermé et portant la mention «Avis d'appel à candidature N°009-SC/MASAH/PL-SFS/UGP-FA2/20, relatif au recrutement d'un(e) assistant(e) administratif(ve) et financier(ère) de l'unité de gestion du projet » « A n'ouvrir qu'en séance d'analyse des dossiers de candidatures » ou envoyés par mail à l'adresse recrutement.lisungi@gmail.com
9. Les candidats intéressés peuvent obtenir les termes de références complets et les renseignements complémentaires au siège du programme LISUNGI-Système de filets sociaux, sis ancien siège du PARSEGD, Forêt de la patte d'oie, derrière le Tennis club, Route de l'aéroport, Brazzaville (République du Congo). Tél : (+242) 06 653 70 07/06 698 26 87; E-mail : lisungiprojet@gmail.com, du lundi au vendredi (de 09H00 à 16H00, heures locales).

Fait à Brazzaville, le 12 août 2020

La Coordonnatrice a.i

La Coordonnatrice a.i
Anasthasie OSSANGATSAMA

Anasthasie OSSANGATSAMA

MINISTERE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE L'ACTION HUMANITAIRE

PROJET LISUNGI-SYSTEME DE FILETS SOCIAUX

UNITE DE GESTION DU PROJET

AVIS D'APPEL A CANDIDATURE

N°008-SC/MASAH/PL-SFS/UGP-FA2/20

RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN EXPERT SANTE, FINANCEMENT BASE SUR LA PERFORMANCE

1. Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu de l'Association Internationale de Développement (IDA) un crédit pour financer le projet Lisungi Système de Filets Sociaux.
2. Le Gouvernement de la République du Congo a l'intention d'utiliser une partie des ressources accordées au titre de ce financement pour financer le contrat de service d'un consultant individuel, expert santé, financement basé sur la performance.
3. Placé sous l'autorité directe du Coordonnateur du Projet Lisungi, l'expert santé, financement basé sur la performance aura pour principales missions : (i) appuyer et suivre la mise en œuvre du programme FBP Likouala ; (ii) approuver, pour le compte de l'UGP Lisungi, les paiements en faveur des prestataires de santé ; (iii) suivre les mesures d'accompagnement en lien avec la santé prises en faveur des ménages et de la population
4. L'Expert santé financement basé sur la performance sera recruté pour une durée d'un an renouvelable sur une durée globale de deux (2) ans, avec une période d'essai de six (6) mois. La prorogation de son contrat ne peut intervenir que si ses performances sont jugées satisfaisantes après chaque évaluation annuelle faite par le Coordonnateur du projet.
5. Pour conduire cette mission, le/la candidat(e) devra :
- Être détenteur d'un diplôme en médecine, en santé publique ou économie de la santé ;
- Justifier d'au moins 5 ans d'expérience de travail dans le Financement Basé sur la Performance dans un contexte de développement sanitaire en Afrique subsaharienne ;
- Avoir la maîtrise de la gestion axée sur les résultats appliquée sur le financement Basé sur la Performance dans les structures de santé ;
- Justifier de la participation à un cours sur le Financement Basé sur la Performance ;
- Avoir la maîtrise du processus de développement des districts sanitaires et de la participation communautaire ;
- Avoir la maîtrise des processus d'évaluation des structures de santé tant sur le plan quantitatif que qualitatif ;
- Justifier d'une expérience de travail dans les projets de développement avec les agences du système des nations-unies, les Partenaires au Développement, les organisations non gouvernementales et la société civile ;
- Avoir des capacités techniques pour transmettre avec aisance les connaissances, les aptitudes appropriées pour le financement basé sur la performance ;
- Avoir la maîtrise des principaux documents d'orientation en matière de politique nationale de santé.
- Être flexible et avoir une capacité à travailler en équipe et sous pression la connaissance du français est exigée et la connaissance passive de l'anglais est souhaitée ;
- Être de bonne moralité et enthousiaste dans le travail ;
- Avoir des compétences analytiques. (Une capacité d'analyse exceptionnelle, esprit critique pour la résolution des problèmes dans des situations imprévisibles, ainsi que des compétences quantitatives en Excel pour créer et éditer des budgets complexes).
6. Les critères d'éligibilité et la procédure de sélection seront conformes à la méthode de sélection des Consultants Individuels consignée dans le Règlement de Passation des Marchés pour les emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI), édition de Juillet 2016, révisée en Novembre 2017 et Août 2018.
7. Les dossiers de candidature (lettre de motivation adressée au coordonnateur du projet Lisungi; curriculum vitae détaillé comportant des informations démontrant que le candidat possède les qualifications, copies des diplômes, copies des attestations ou certificats de travail) sont à déposer au plus tard le 01 septembre 2020 à 13H00 aux adresses ci-dessous, sous plis fermé et portant la mention «Avis d'appel à candidature N°008-SC/MASAH/PL-SFS/UGP-FA2/20, relatif au recrutement d'un expert santé financement basé sur la performance» ; « A n'ouvrir qu'en séance d'analyse des dossiers de candidatures » ou envoyés par mail à l'adresse recrutement.lisungi@gmail.com
8. Les candidats intéressés peuvent obtenir les termes de références complets et les renseignements complémentaires au siège du programme LISUNGI-Système de filets sociaux, sis ancien siège du PARSEGD, Forêt de la patte d'oie, derrière le Tennis club, Route de l'aéroport, Brazzaville (République du Congo). Tél : (+242) 06 653 70 07/06 698 26 87; E-mail : lisungiprojet@gmail.com, du lundi au vendredi (de 09H00 à 16H00, heures locales).

Fait à Brazzaville, le 12 août 2020

La Coordonnatrice a.i

La Coordonnatrice a.i
Anasthasie OSSANGATSAMA

Anasthasie OSSANGATSAMA

SOIXANTE ANS D'INDEPENDANCE

Entre fierté et déceptions

Le bilan du sport congolais après soixante années d'indépendance n'est pas des plus reluisants. C'est l'avis partagé par de nombreux amoureux du sport. Pourtant au cours du premier quart de siècle, les sportifs congolais ont brillé partout ou presque, malgré l'indigence des infrastructures et l'insuffisance des moyens humains, notamment les encadreurs techniques.

Le sport congolais n'était pas très bien nanti au sortir de la période coloniale. Il n'existait aucune fédération sportive dans le pays, mais seulement quelques ligues et sous-ligues régionales. Les plus importantes sont celles de Brazzaville et de Pointe-Noire. Il n'y avait pas d'infrastructures modernes. L'unique stade digne de ce nom, le Stade Eboué, inauguré le 31 janvier 1944 par le général De Gaulle, n'offrait pas toutes les garanties pour la pratique de tous les sports, excepté le football. A l'intérieur du pays, les gens convergeaient vers des installations de fortune.

A l'accession du pays à l'indépendance, en 1960, il fallut pratiquement tout créer. Un travail littéralement absorbant et compliqué par un nombre impressionnant de problèmes à résoudre. Les moyens étaient insuffisants, les dirigeants en nombre réduit. *«Il fallut convaincre des compatriotes,* révélait Jean-Claude Ganga, premier cadre de sport à l'époque, *pour les décider à accepter d'être à la tête des sports qui réunissaient à peine quelques licenciés.»* Cela une fois acquis, ses collègues et lui s'attaquèrent à l'organisation des sports scolaires et de l'éducation physique et à la construction d'une infrastructure moderne, le Stade Omnisports, berceau des 1ers Jeux africains en 1965.

Complexe sportif La Concorde de Kintélé: la plus gigantesque infrastructure des 60 ans d'indépendance

Le budget du sport s'élevait à 6 millions de francs CFA, mais encore fallait-il user d'astuces et supplier certains parlementaires pour obtenir d'eux que le peu proposé au sport ne soit rogné. Avec cette somme, il fallait organiser les stages, subventionner les fédérations nouvellement nées et le sport scolaire, faire face aux dépenses des compétitions internationales, etc. La jeune République avait trop de problèmes à résoudre.

L'action des responsables tendait à se soucier autant du sport de masse que de l'élite. Au secteur des sports scolaires, universitaires et militaires était confié la mission essentielle de la généralisation de la pratique des activités sportives et d'éducation physique, sans pour autant négliger leur rôle de détecteur d'une élite. En est sortie une génération de surdoués, toutes disciplines confondues.

Des succès à la pelle

Ainsi, ils ont fait goûter d'immenses joies aux Congolais. A en juger par ce bref rappel des succès continentaux et sous-régionaux, en football notamment: Coupe des Tropiques (1962), Médaille d'or aux 1ers Jeux africains (1965), Coupe d'Afrique des nations (1972), Coupe d'Afrique des clubs champions (1974, CARA), Ballon d'or de France Football (1974, Moukila). Le football congolais était alors à son apogée.

D'autres disciplines ont plus ou moins fait vibrer en Afrique ou dans la zone 4 du CSSA. Le cas du handball, comme en témoigne sa moisson de titres: Coupe d'Afrique des nations (1979, 1981, 1983, 1985), Médaille d'or en dames aux Jeux d'Afrique centrale (1976, 1981 et 1987), Coupe d'Afrique des clubs champions féminin (Etoile du Congo en 1985, 1986), Coupe d'Afrique des clubs champions masculin (Inter Club en 1984).

L'athlétisme a atteint son apogée aux Jeux Olympiques de Munich en 1972, le relais 4x100 m constitué des ''Migs'' (Théophile Nkounkou, Nkanza, Basségéla et Nsana) ayant atteint les demi-finales. Sans compter les médailles raflées par Henri Elendé, Maxime Matsima et consorts dans différentes compétitions. Le basket-ball, le volley-ball et le judo sont montés aussi sur des podiums, notamment aux Jeux africains de 1965.

Les Congolais en étaient fiers. Qui avait semé cette graine des champions? Des colons bénévoles, comme Papa Odin (football), Jean-Claude Sorge et Giorgi (athlétisme), quelques nationaux formés comme techniciens. Les sportifs bénéficiaient, avec l'appui de l'Etat, de stages de perfectionnement à l'étranger. En plus du défilé ininterrompu d'équipes européennes et sud-américaines, russes, roumaines, africaines à Brazzaville et à Pointe-Noire

Le déclin

Puis est survenue ensuite en 1980 la démocratisation du sport qui se termina en lambeaux. Où les cadres rouges de cette époque l'avaient-ils dénichée? A partir de 1987, le déclin. En dépit des médailles et titres remportés par le karaté, le tennis de table, le judo, le handball (Coupe d'Afrique des clubs champions remportée par l'Etoile du Congo dames en 1990 et 1994; coupe des vainqueurs des coupes d'Inter-club dames en 2007) et des coups d'éclat du football (victoire en Coupe d'Afrique des nations juniors en 2007 et médaille d'or aux Jeux de la Francophonie en 2009 et 2013, Coupe de la CAF de l'AC Léopards en 2012). Des succès tournés en dérision par les déçus. Le sport était sorti de l'école et de l'armée, des moules par excellence des grands champions.

L'espoir d'un retour aux premières loges a malgré tout fait encore rêver quand de nouveaux stades et gymnases ont germé du sol congolais, à la faveur des municipalisations accélérées tournantes et des 11es Jeux africains de 2015. Les Congolais avaient pavoisé lors de ces jeux avec une belle moisson de médailles inespérée: 32 médailles dont 8 en or. Une performance jamais réalisée auparavant. Hélas! Point de contagion. Il n'y a pas eu l'effet Jeux africains.

Le sport congolais s'est éloigné des podiums, en dépit d'énormes moyens financiers. La déception est totale. *''C'est le reflet de la situation de nos infrastructures, de la politique adoptée par les pouvoirs publics, du fonctionnement des structures d'organisation des différentes disciplines, et de la couverture de l'ensemble du territoire'',* analyse un compatriote.

Jean ZENGABIO

COMMUNIQUE NECROLOGIQUE

- La Grande famille «Bissi NDAMBA de Mpika»
- Les enfants et petits-enfants BILOMBO

Ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur parent, père, oncle et grand-père, André BILOMBO, Inspecteur d'enseignement à la retraite. Décès survenu le dimanche 26 juillet 2020 à Brazzaville, à l'âge de 91 ans.

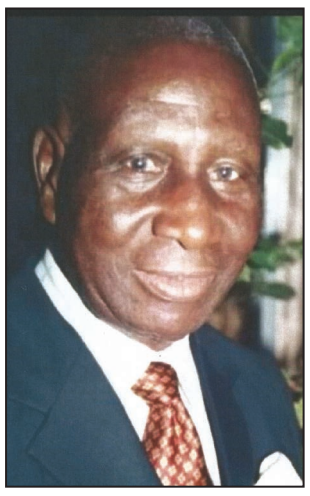

La veillée se tient à la rue Lampakou, au n° 727, au Plateau des 15 ans, Brazzaville.

Référence: Av. Loutassi, arrêt de bus Eden, vers le pressing 5 à Sec.

Programme des obsèques

Vendredi 21 août 2020
08h30: Levée de corps, à la Morgue Municipale de Brazzaville.
10h00: Départ pour le village Mpika, district de Boko.
Samedi 22 août 2020
09h00: Office religieux, au village Mpika, district de Boko.
13h00: Inhumation au cimetière familial, à Mpika.
15h00: Retour à Brazzaville, pour les amis et connaissances.

Maître J.A MISSAMOU MAMPOUYA
Notaire
Avenue de l'amitié, centre-ville (en face de la D.G.A.E.)
B.P. 14 175 – Tél : 06-666-11-94
Brazzaville (République du CONGO)
E-mail : contact@missamoumampouya-officenotarial.cg

«FABRIQUE DE GLACES» S.A.U.

Société Anonyme Unipersonnelle
Avec Administrateur Général
Au capital de 10 000 000 de Francs CFA
Siège social : 78 Avenue Edith Lucie BONGO ONDIMBA,
Boîte Postale 1171 - Brazzaville (République du Congo)
RCCM : 10 B 2054

DECISIONS ORDINAIRES DE L'ACTIONNAIRE UNIQUE

Aux termes du procès-verbal des décisions Ordinaires de l'Actionnaire Unique du vingt-cinq juin deux mille vingt, reçu en dépôt le sept juillet de la même année par Maître Julie Agathe MISSAMOU MAMPOUYA, Notaire titulaire d'un office à Brazzaville (République du Congo) et enregistré le 10 juillet 2020 à Brazzaville (République Congo), Folio 123/20, N°1910, il ressort :

• De l'approbation des états financiers de synthèse de l'exercice 2019-Quitus mandat Administrateur Général et Commissaire aux comptes;
• De l'affectation desdits résultats ;
● Des pouvoirs pour formalités.

Dépôt au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville (République du Congo), enregistré sous le numéro 20 DA 177 en date du 29 juillet 2020.

Pour Insertion légale

Union européenne

Appel à propositions ouvert

EuropeAid/169661/DD/ACT/CG

La Délégation de l'Union Européenne en République du Congo lance un appel à propositions pour l'appui à la procédure de consultation et de participation des populations autochtones et des communautés locales dans le cadre du projet de création de l'aire protégée de Messok Dja en République du Congo, financé via l'Instrument européen pour la démocratie et les droits de l'Homme (IEDDH).

Le montant indicatif global disponible pour cet appel à propositions s'élève à environ 139 millions de Francs CFA (211 850 EUR).

Le texte complet des lignes directrices à l'intention des demandeurs peut être consulté sur les sites Internet suivants :

*EuropeAid: https://webgate.ec.europa.eu/europeaid/online-services/index.cfm?do=publi.welcome&nbPubliList=15&orderby=upd&orderbyad=Desc&searchtype=RS&aofr=169661

* Délégation de l'Union européenne: https://eeas.europa.eu/delegations/congo-brazzaville_fr

Date limite:

La date limite de soumission des Notes succinctes et complètes est fixée au 14/10/2020 à 17h00 (date et heure de Bruxelles). Les notes succinctes et complètes devront être soumises en ligne via PROSPECT.

Session d'Information:

Une session d'information sera organisée le 26/08/2020 à 9h00 à Brazzaville, dans un lieu qui sera communiqué ultérieurement par retour de courriel (voir ci-dessous). Elle sera ouverte au public sur inscription préalable obligatoire, dans la limite des places disponibles.

Pour vous inscrire, veuillez envoyer un courriel à l'adresse delegation-congo-brazzaville-call-for-proposals@eeas.europa.eu avant le 21/08/2020, en indiquant le nom, le prénom, la nationalité et l'adresse électronique des personnes qui y participeront ainsi que le nom de leur organisation (max. un participant par organisation, en raison de la mise en œuvre des mesures de distanciation sociale nécessaires dans les circonstances actuelles).